

# T2

Deuxième trimestre 2007  
Rapport aux actionnaires  
24 semaines terminées le 16 juin 2007



# Loblaws®

COMPANIES LIMITED

## Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw »), y compris le rapport de gestion, contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes de la direction, lesquelles sont comprises dans les présentes, en ce qui concerne les objectifs, plans, buts, aspirations, stratégies, croissance future possible, résultats d'exploitation, rendement, perspectives et occasions d'affaires. Ces énoncés prospectifs sont généralement, mais pas toujours, désignés par des mots ou expressions comme « anticiper », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de » et autres expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs ne sont pas des garanties mais seulement des prévisions. Bien que la société estime qu'ils reposent sur des informations et des hypothèses qui sont à jour, raisonnables et complètes, ces énoncés sont nécessairement assujettis à plusieurs facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des estimations, prévisions et intentions. Ces différences peuvent être causées par des facteurs qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, les changements dans les dépenses et les préférences des consommateurs, une augmentation de la concurrence résultant de l'arrivée de nouveaux concurrents et de l'expansion des concurrents actuels, des changements dans les stratégies d'établissement des prix de la société ou de ses concurrents, le rendement financier des franchisés de la société, les conditions du programme financier offert aux franchisés de la société, la capacité de réaliser les économies et l'efficacité prévues, y compris celles résultant de mesures de restructuration, de liquidation des stocks et d'autres mesures de simplification et de réduction des coûts, la capacité de mener à terme les plans de restructuration, de mettre en œuvre des stratégies et de lancer des produits novateurs de façon réussie et en temps opportun, les changements dans les marchés des stocks à liquider et la variation de la valeur de réalisation prévue et des coûts associés à la liquidation, les coûts imprévus, accrus ou réduits associés aux mesures annoncées, y compris ceux liés aux coûts de rémunération, les relations de la société avec les membres de son personnel, les résultats des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, les modifications des exigences réglementaires qui concernent les activités actuelles ou futures de la société, l'adoption de nouvelles normes comptables et les changements d'utilisation des conventions comptables de la société, y compris en ce qui a trait à l'évaluation des stocks, les changements dans les passifs d'impôts de la société, qu'il s'agisse de modifications des lois fiscales ou des cotisations futures, la performance de ses fournisseurs indépendants, les événements touchant la santé publique, la capacité de la société d'attirer et de retenir des dirigeants clés et les questions d'approvisionnement et de contrôle de la qualité avec ses fournisseurs. La société prévient le lecteur que cette liste de facteurs n'est pas exhaustive.

Les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs que contient le présent rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion incluent les suivantes : conjoncture généralement conforme aux prévisions, habitudes de consommation raisonnablement conformes aux tendances historiques, aucune augmentation de la concurrence résultant de l'arrivée sur notre marché de nouveaux concurrents importants ni de l'expansion majeure et inattendue des concurrents actuels, aucun changement important des stratégies de prix de la société ni de celles de ses concurrents; le rendement des franchisés de la société satisfait les attentes; offre de nouveaux produits novateurs par la société et mise à exécution des stratégies de celle-ci comme il était prévu, réalisation des économies et de l'efficacité comme il était prévu, exécution efficace et en temps opportun des activités de restructuration continues, conformité aux prévisions des coûts associés à la liquidation des stocks, hypothèses de la société à l'égard des coûts de rémunération moyens et du nombre moyen d'années de service des salariés touchés par les mesures de simplification généralement conformes à la réalité, aucun changement significatif quant à l'approche de la société visant ses activités de restructuration en cours, aucun surstock important dans le réseau d'approvisionnement de la société et aucun arrêt de travail majeur et performance des fournisseurs indépendants conforme aux attentes.

Ces estimations et hypothèses pourraient changer dans le futur en raison de l'incertitude entourant l'environnement concurrentiel ou la conjoncture ou de changements dans les stratégies commerciales. Cette liste de facteurs et les autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, de temps à autre, auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada, y compris dans la section Risques et gestion des risques du rapport de gestion compris dans le rapport annuel 2006 de la société.

Les investisseurs éventuels et autres lecteurs sont donc invités à examiner ces facteurs avec soin lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et sont avisés de ne pas s'y fier de façon indue. Les énoncés prospectifs que contient ce rapport trimestriel, y compris le rapport de gestion, sont faits en date dudit rapport trimestriel et la société renonce à toute obligation ou intention de les mettre à jour publiquement pour refléter de nouvelles informations, des événements futurs ou pour tout autre motif. Compte tenu de ces risques, incertitudes et hypothèses, il est possible que les événements décrits dans les présents énoncés prospectifs se produisent ou non. La société ne peut garantir que les résultats ou événements prévus se réaliseront.

### Table des matières

|           |  |           |   |
|-----------|--|-----------|---|
| <b>1</b>  | <b>Rapport aux actionnaires</b>              | <b>19</b> | <b>État consolidé du résultat étendu</b>  |
| <b>5</b>  | <b>Rapport de gestion</b>                    | <b>20</b> | <b>Bilans consolidés</b>  |
| <b>18</b> | <b>États consolidés des résultats</b>        | <b>21</b> | <b>États consolidés des flux de trésorerie</b>                                      |
| <b>19</b> | <b>États consolidés des capitaux propres</b> | <b>22</b> | <b>Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés</b> |

## Rapport aux actionnaires

### Faits saillants du deuxième trimestre

| Pour les périodes terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006<br>(en millions de dollars, sauf indication contraire) | 2007            |             |           | 2006             |             |           |
|---|-----------------|-------------|-----------|------------------|-------------|-----------|
|   | 12 semaines     | 12 semaines | Variation | 24 semaines      | 24 semaines | Variation |
| Chiffre d'affaires  | <b>6 933 \$</b> | 6 699 \$    | 3,5%      | <b>13 280 \$</b> | 12 846 \$   | 3,4%      |
| Bénéfice d'exploitation   | <b>218</b>      | 327         | (33,3%)   | <b>352</b>       | 586         | (39,9%)   |
| Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)  | <b>0,43</b>     | 0,71        | (39,4%)   | <b>0,63</b>      | 1,22        | (48,4%)   |
| Variation du chiffre d'affaires des magasins comparables (en pourcentage)   | <b>2,7%</b>     | 1,6%        |           | <b>2,6%</b>      | (0,4%)      |           |
| BAIIA ajusté <sup>1)</sup>  | <b>419</b>      | 469         | (10,7%)   | <b>784</b>       | 867         | (9,6%)    |
| Bénéfice d'exploitation ajusté <sup>1)</sup>  | <b>290</b>      | 336         | (13,7%)   | <b>526</b>       | 606         | (13,2%)   |
| Marge d'exploitation ajustée <sup>1)</sup>  | <b>4,4%</b>     | 5,4%        |           | <b>4,2%</b>      | 5,1%        |           |
| Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté <sup>1)</sup> (en dollars)   | <b>0,60</b>     | 0,70        | (14,3%)   | <b>1,06</b>      | 1,24        | (14,5%)   |
| Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>  | <b>346</b>      | 189         | 83,1%     | <b>(50)</b>      | (412)       | 87,9%     |

- Le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> de 0,60 \$ est en baisse de 14,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> de 290 millions de dollars est en baisse de 13,7 % par rapport à celui de l'exercice précédent.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables est en hausse de 4,2 % par rapport à celui de l'exercice précédent, compte non tenu de l'incidence de la baisse des ventes de produits du tabac.
- Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> sont en hausse de 83,1 % par rapport à ceux de l'exercice précédent.
- Les principales mesures de la société, soit le Projet simplifier, revenir à la base, crédit pour la valeur et optimiser les magasins *Real Canadian Superstore*, sont sur la bonne voie.

### Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2007, le bénéfice net de base par action ordinaire a été de 0,43 \$, comparativement à 0,71 \$ en 2006, soit une baisse de 39,4 %. Les facteurs ci-après ont eu une incidence sur le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2007 :

- produits de 0,04 \$ (charge de 0,04 \$ en 2006) par action ordinaire attribuables à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- charge de 0,18 \$ (0,01 \$ en 2006) par action ordinaire imputable aux charges de restructuration et autres charges;
- charge de 0,02 \$ (néant en 2006) par action ordinaire imputable à la liquidation des stocks;
- charge de 0,01 \$ (néant en 2006) par action ordinaire imputable à la consolidation des EDDV; et
- néant (produits de 0,06 \$ en 2006) par action ordinaire attribuable à l'incidence des soldes d'impôts futurs résultant de changements dans les taux d'imposition prévus par la loi.

Compte tenu de l'ajustement des éléments susmentionnés, le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> s'élevait à 0,60 \$ au deuxième trimestre de 2007, par comparaison avec 0,70 \$ au deuxième trimestre de 2006. Le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> du deuxième trimestre de 2007 tient compte de l'incidence de certains éléments dont les détails sont fournis ci-après.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre de 2007 a crû de 3,5 % ou de 234 millions de dollars pour s'établir à 6,93 milliards de dollars. La société est satisfaite de la remontée continue de son chiffre d'affaires. La croissance du chiffre d'affaires dans les secteurs des vêtements *Joe Style frais* et des produits d'alimentation frais a été notable. Une hausse du chiffre d'affaires total s'est manifestée dans toutes les régions du pays et pour l'ensemble des produits d'alimentation, de la marchandise générale et des produits pharmaceutiques. Au cours du troisième trimestre de 2006, un important fournisseur de produits du tabac a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients des magasins cash & carry et clubs-entrepôts de la société, nuisant ainsi aux ventes. Cette perte de ventes devrait continuer de se répercuter sur les ventes comparativement à celles de 2006 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2007. Le chiffre d'affaires des magasins comparables, compte non tenu de l'incidence de la baisse des ventes de produits du tabac, a crû de 4,2 %. Le chiffre d'affaires total, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des entités à détenteurs de droits variables<sup>1)</sup>, a augmenté de 5,4 %.

Au deuxième trimestre de 2007, Loblaw a dégagé un bénéfice d'exploitation de 218 millions de dollars, comparativement à 327 millions de dollars au cours de la période correspondante de 2006. La marge d'exploitation s'est établie à 3,1 % comparativement à 4,9 % au deuxième trimestre de 2006. Au deuxième trimestre de 2007, le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> s'est chiffré à 290 millions de dollars par rapport à 336 millions de dollars en 2006 et les marges d'exploitation ajustées<sup>1)</sup> ont été de 4,4 % et de 5,4 %, respectivement.

### Faits récents sur les activités

Afin de refaire de Loblaw le meilleur détaillant, la société continue à cibler quatre objectifs : son Projet simplifier, revenir à la base, le crédit pour la valeur et optimiser la bannière *Real Canadian Superstore* (« *RCSS* »).

Le Projet simplifier, qui constitue le plan de la société pour améliorer son efficacité par l'établissement de responsabilités plus claires et la centralisation des secteurs névralgiques, se poursuit comme il était prévu. En revanche, la société amorce à présent une phase critique alors que de nombreux employés devront remplir de nouveaux rôles et de nouvelles responsabilités par suite des récentes transitions, ce qui devrait entraîner certaines perturbations.

Revenir à la base se veut la stratégie de la société qui désire être de nouveau reconnue comme le meilleur détaillant, notamment le chef de file de l'industrie en matière de disponibilité de produits et le réseau d'approvisionnement de classe internationale. Des essais ont été menés au cours du deuxième trimestre pour évaluer et garantir la disponibilité en étalage et les premiers résultats ont été concluants. Le programme de disponibilité en étalage devrait être déployé dans environ 250 magasins d'ici le quatrième trimestre du présent exercice. Les niveaux de service du réseau d'approvisionnement s'améliorent constamment par rapport à ceux de l'exercice précédent. Au cours du premier semestre de l'exercice, des modifications ont été apportées dans un certain nombre de magasins afin de rendre plus agréable l'expérience de magasinage et d'accroître les ventes.

Le crédit pour la valeur vise à s'assurer que les clients reconnaissent les avantages des bas prix dans les rayons essentiels de nos magasins. La société continue de réduire ses prix de manière ciblée partout au pays, ce qui se répercute sur ses bénéfices, comme décrit dans le rapport de gestion.

Le chiffre d'affaires des magasins comparables de la bannière *RCSS* en Ontario a continué de croître au deuxième trimestre. La société ouvrira un nouveau magasin *RCSS* à Milton en Ontario à la fin du mois d'août. Ce magasin a été conçu pour tester certains des produits que la société juge essentiels pour l'amélioration du rendement du capital investi dans la bannière *RCSS*.

La société investit dans ce qu'elle estime être des agrandissements et des rénovations rentables pour l'ensemble de ses magasins existants tout en améliorant le chiffre d'affaires des magasins comparables. Au total, la société prévoit rénover et convertir 76 magasins au cours de 2007, dont les deux-tiers seront prêts au cours du deuxième semestre de l'exercice. En 2007, douze magasins au total devraient bénéficier des meilleures conventions collectives conclues en Ontario l'année dernière. Les nouvelles augmentations de la superficie en pieds carrés dans l'industrie semblent avoir ralenti au cours de l'exercice jusqu'à ce jour.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, la société a effectué un projet-pilote, soit l'instauration d'un programme d'escompte aux collègues qui a suscité un vif enthousiasme parmi le personnel des magasins et dont le déploiement à l'échelle nationale est prévu au

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

cours du quatrième trimestre de 2007. Les coûts annuels futurs prévus pour mener à terme ce projet seront d'environ 40 millions de dollars.

La société peut également compter sur d'autres joueurs chevronnés qui s'ajoutent à son équipe de la haute direction. Catherine Booth prend la tête de la technologie de l'information alors qu'à la fin du trimestre, Cathy Whelan Molloy et Martin Jamieson se sont joints comme chefs des services du marketing et des marques contrôlées, respectivement.

#### Mise à jour financière

Au cours du deuxième trimestre, certaines charges ont été comptabilisées par suite de mesures divulguées précédemment par la société et qui sont décrites ci-après :

- Le Projet simplifier comprend en partie la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché de la société et de ses opérations en magasin, ce qui nécessite la suppression d'environ 1 000 postes au siège social national, au centre de services aux magasins et dans les bureaux régionaux. Conformément à ce projet, les coûts de restructuration totaux, constitués essentiellement des indemnités de départ, devraient maintenant se situer dans la fourchette des 167 millions de dollars et 187 millions de dollars. Outre les coûts de restructuration de 75 millions de dollars liés à ce plan et constatés au cours du premier trimestre, la société a comptabilisé des coûts supplémentaires de 70 millions de dollars au deuxième trimestre, dont une tranche de 52 millions de dollars a trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 18 millions de dollars, principalement des coûts liés à la consultation.
- Une charge de 2 millions de dollars a été inscrite relativement à la fermeture annoncée précédemment de certains magasins sur les marchés du Québec et de l'Atlantique et dans le réseau des magasins clubs-entrepôts de la société.
- La liquidation des surstocks de la société est presque terminée. Une charge de 7 millions de dollars a été comptabilisée au cours du deuxième trimestre, laquelle comprend principalement des frais d'entreposage et des ajustements aux recouvrements prévus provenant de la liquidation des stocks excédentaires annoncée précédemment.

De plus, les éléments notables qui suivent ont eu une incidence sur le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> au cours du deuxième trimestre de 2007 :

- les changements législatifs adoptés par le gouvernement de l'Ontario en 2006 ont réduit de 7 millions de dollars le bénéfice d'exploitation lié aux produits pharmaceutiques, au cours du trimestre, ce qui correspond à une incidence de 17 millions de dollars pour l'exercice à ce jour;
- les coûts inhérents à des honoraires de consultation, autres que ceux ayant trait au Projet simplifier se sont élevés à 14 millions de dollars pour le trimestre et à 18 millions de dollars pour l'exercice à ce jour;
- dans le cadre de son initiative du crédit pour la valeur, la société continue à réduire les prix de façon stratégique partout au pays au cours du trimestre.

Au deuxième trimestre de 2007, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont chiffrés à 346 millions de dollars comparativement à des flux de trésorerie disponibles de 189 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006. Cette amélioration constatée au deuxième trimestre est principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement de 129 millions de dollars, en raison essentiellement à la diminution des niveaux de stocks et des dépenses en immobilisations de 41 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont établis à un montant négatif de 50 millions de dollars comparativement à un montant négatif de 412 millions de dollars en 2006. Cette amélioration pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à une hausse des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement de 286 millions de dollars, en raison essentiellement à la diminution des niveaux de stocks et d'une réduction des dépenses en immobilisations de 139 millions de dollars, partiellement contrecarrée par le paiement de dividendes de 57 millions de dollars venu à échéance. Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> sont généralement négatifs au premier semestre de l'exercice et devraient s'améliorer pendant le reste de l'exercice en raison de l'accroissement du bénéfice net, de l'amélioration des flux

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

## Rapport aux actionnaires

de trésorerie découlant du fonds de roulement et d'une réduction des dépenses en immobilisations, comparativement aux résultats de 2006. Les investissements de la société visent surtout à stimuler le chiffre d'affaires des magasins comparables plutôt qu'à augmenter la superficie en pieds carrés des magasins.

La société a terminé son évaluation relativement à la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006. Cette charge est maintenant finalisée.

Loblaw prévoit mettre en œuvre un système de gestion des stocks permanent afin d'améliorer les dénombrements des stocks et de détecter les stocks désuets et excédentaires, particulièrement dans le secteur de la marchandise générale. De plus, la société peut modifier les pratiques comptables utilisées pour évaluer le coût de son stock de marchandise générale et de certains autres stocks. La société évalue actuellement l'incidence possible de ces modifications éventuelles sur l'évaluation des stocks en regard d'une nouvelle norme comptable relative aux stocks.

La société commence à afficher certains signes encourageants de ses efforts visant à refaire de Loblaw le meilleur détaillant. Les modifications majeures entreprises l'année dernière sont sur la bonne voie, malgré la période des risques maximum inhérents à cette restructuration qui est maintenant commencée. La société entend poursuivre sa stratégie ciblée de réduction des prix et l'amélioration de la structure de ses affaires, ce qui continuera probablement à perturber les marges. Son bénéfice devrait également subir des répercussions négatives pour le reste de l'exercice 2007.

Le Président exécutif du Conseil,



**Galen G. Weston**

Toronto, Canada  
le 25 juillet 2007

## Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion de Les Compagnies Loblaw limitée et de ses filiales (appelées collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes aux pages 18 à 32 du présent rapport trimestriel de la société et les états financiers consolidés annuels vérifiés et les notes y afférentes pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006 et le rapport de gestion y afférent compris dans le rapport annuel 2006 de la société. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2007 de la société ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et sont présentés en dollars canadiens. Ces états financiers consolidés intermédiaires comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée, ceux de ses filiales et ceux des entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») que la société est tenue de consolider conformément à la mise en application de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (variable interest entities)(la « NOC-15 »). Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 80 du rapport financier compris dans le rapport annuel 2006 de la société. En outre, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres divisé par l'actif total moyen, compte non tenu de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme; et le « rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle », qui est défini comme le bénéfice net cumulatif attribuable aux actionnaires ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 25 juillet 2007, à moins d'avis contraire.

### Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre de 2007, le bénéfice net de base par action ordinaire a été de 0,43 \$, comparativement à 0,71 \$ en 2006, soit une baisse de 39,4 %. Les facteurs ci-après ont eu une incidence sur le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre de 2007 :

- produits de 0,04 \$ (charge de 0,04 \$ en 2006) par action ordinaire attribuables à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- charge de 0,18 \$ (0,01 \$ en 2006) par action ordinaire imputable aux charges de restructuration et autres charges;
- charge de 0,02 \$ (néant en 2006) par action ordinaire imputable à la liquidation des stocks;
- charge de 0,01 \$ (néant en 2006) par action ordinaire imputable à la consolidation des EDDV; et
- néant (produits de 0,06 \$ en 2006) par action ordinaire attribuable à l'incidence des soldes d'impôts futurs résultant de changements dans les taux d'imposition prévus par la loi.

Compte tenu de l'ajustement des éléments susmentionnés, le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> s'élevait à 0,60 \$ au deuxième trimestre de 2007, par comparaison avec 0,70 \$ au deuxième trimestre de 2006. Le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> du deuxième trimestre de 2007 tient compte de l'incidence de certains éléments dont les détails sont fournis ci-après.

**Chiffre d'affaires** Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre a crû de 3,5 % ou de 234 millions de dollars pour s'établir à 6,93 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires total a augmenté dans toutes les régions du pays et pour l'ensemble des produits d'alimentation, de la marchandise générale et des produits pharmaceutiques. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a augmenté de 4,2 %, compte non tenu de l'incidence de la diminution continue des ventes de produits du tabac. Le chiffre d'affaires total, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>, a augmenté de 5,4 %. Au troisième trimestre de 2006, un important fournisseur de produits du tabac a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients des magasins cash & carry et clubs-entrepôts de la société, nuisant ainsi aux ventes. Cette perte de ventes devrait continuer de se répercuter sur les ventes comparativement à celles de 2006 jusqu'à la fin du troisième trimestre de 2007.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

## Rapport de gestion

Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>

| Pour les périodes terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006<br>(en millions de dollars, sauf indication contraire)      | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Chiffre d'affaires total   | 6 933 \$            | 6 699 \$            | 13 280 \$           | 12 846 \$           |
| Moins : chiffre d'affaires attribuable aux ventes de produits du tabac   | 236                 | 373                 | 453                 | 694                 |
| chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV   | 121                 | 89                  | 215                 | 170                 |
| Chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV <sup>1)</sup>               | 6 576 \$            | 6 237 \$            | 12 612 \$           | 11 982 \$           |
| Croissance du chiffre d'affaires total   | 3,5%                |                     | 3,4%                |                     |
| Moins : incidence sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable aux ventes de produits du tabac                      | (2,4%)              |                     | (2,3%)              |                     |
| incidence sur la croissance du chiffre d'affaires attribuable à la consolidation des EDDV                                  | 0,5%                |                     | 0,4%                |                     |
| Croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV <sup>1)</sup> | 5,4%                |                     | 5,3%                |                     |

Les principaux facteurs suivants expliquent la variation du chiffre d'affaires par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent :

- croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables de 4,2 %, compte non tenu de l'incidence de la baisse des ventes de produits du tabac;
- croissance continue du chiffre d'affaires des magasins *Real Canadian Superstore* en Ontario;
- l'inflation nationale du prix des aliments, calculée selon « l'indice des prix à la consommation pour l'achat d'aliments en magasin » (« IPC ») a été d'environ 4,0 % pour le deuxième trimestre de 2007, en comparaison de 1,1 % environ pour la période correspondante de 2006. Cette mesure de l'inflation peut ne pas refléter exactement l'incidence de l'inflation sur la combinaison spécifique de produits offerts dans les magasins de Loblaw. Selon les analyses de la société, l'inflation du prix de détail interne est inférieure à l'IPC et l'inflation du coût interne excède l'inflation du prix au détail interne. En outre, la société connaît une croissance positive du volume; et
- la superficie nette en pieds carrés des magasins a augmenté de 0,4 million de pieds carrés, soit 0,9 %, au cours des quatre derniers trimestres, par suite de l'ouverture de 41 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés, et de la fermeture de 82 magasins, y compris les 47 magasins fermés dans le cadre du programme de restructuration des opérations en magasin annoncé précédemment, de même que les magasins qui ont été convertis ou qui ont fait l'objet d'expansions majeures. Au cours du deuxième trimestre de 2007, 10 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont été ouverts et 11 ont été fermés, y compris 2 magasins fermés dans le cadre du programme de restructuration des opérations en magasin annoncé précédemment, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,3 million ou de 0,7 % de la superficie nette en pieds carrés.

Au cours du premier semestre de l'exercice, le chiffre d'affaires s'est accru de 3,4 % par rapport à celui de l'exercice précédent pour se chiffrer à 13,28 milliards de dollars. Le chiffre d'affaires total a crû de 5,3 % pour l'exercice à ce jour, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV<sup>1)</sup>. Les principaux facteurs suivants, outre ceux ayant touché le trimestre et mentionnés précédemment, expliquent plus en détail la variation du chiffre d'affaires de l'exercice à ce jour par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent :

- croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables, compte non tenu de l'incidence de la baisse des ventes de produits du tabac de 4,1 %; et
- augmentation de la superficie nette en pieds carrés des magasins au cours des quatre derniers trimestres comme mentionné précédemment. Au cours des deux premiers trimestres, 16 nouveaux magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 61 ont été fermés, y compris les 46 magasins fermés dans le cadre du programme de restructuration des opérations en magasin annoncé précédemment, de même que les magasins qui ont été convertis ou qui ont fait l'objet d'expansions majeures, ce qui a donné lieu à une diminution nette de 0,4 million ou de 0,8 % de la superficie nette en pieds carrés depuis la fin de l'exercice 2006.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

**Bénéfice d'exploitation** Le bénéfice d'exploitation s'est établi à 218 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, en regard de 327 millions de dollars en 2006, soit une baisse de 33,3 %. La marge d'exploitation a été de 3,1 % au deuxième trimestre de 2007, contre 4,9 % en 2006.

La mise en œuvre du Projet simplifier se poursuit comme il était prévu. Au cours du deuxième trimestre de 2007, certaines charges ont été comptabilisées par suite de mesures entreprises pour soutenir le plan stratégique de croissance de la société, lesquelles avaient été divulguées précédemment et qui sont décrites ci-après :

- Le Projet simplifier comprend en partie la restructuration et la rationalisation des fonctions de mise en marché de la société et de ses opérations en magasin, ce qui nécessite la suppression d'environ 1 000 postes au siège social national, au centre de services aux magasins et dans les bureaux régionaux. Conformément à ce projet, les coûts de restructuration totaux, constitués essentiellement des indemnités de départ, devraient maintenant se situer dans la fourchette des 167 millions de dollars et 187 millions de dollars. Au deuxième trimestre de 2007, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 70 millions de dollars liés à ce plan, dont une tranche de 52 millions de dollars a trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 18 millions de dollars, principalement des coûts liés à la consultation. Il est prévu qu'une part importante de la charge estimative liée à ce plan sera inscrite d'ici la fin du troisième trimestre de 2007.
- Une charge de 2 millions de dollars a été inscrite relativement à la fermeture annoncée précédemment de certains magasins sur les marchés du Québec et de l'Atlantique et dans le réseau des magasins clubs-entrepôts, dans le cadre de la restructuration des opérations en magasin.

| (en millions de dollars)  | 2007<br>12 semaines | Coûts constatés     |                     | 2006<br>24 semaines | Total des<br>coûts<br>prévus | Total des<br>coûts prévus<br>restants |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------------|
|   |                     | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines |                     |                              |                                       |
| Projet simplifier   | 70 \$               | – \$                | 145 \$              | – \$                | 177 <sup>2)</sup> \$         | 32 \$                                 |
| Opérations en magasin   | 2                   | –                   | 16                  | –                   | 54                           | 3                                     |
| Réseau d'approvisionnement  | 1                   | 5                   | 1                   | 7                   | 90                           | 19                                    |
| Déménagement dans de nouveaux bureaux et réorganisation des fonctions de soutien opérationnel | –                   | –                   | –                   | 1                   | 25                           | –                                     |
| <b>Total des charges de restructuration et autres charges</b>                                 | <b>73 \$</b>        | <b>5 \$</b>         | <b>162 \$</b>       | <b>8 \$</b>         | <b>346 \$</b>                | <b>54 \$</b>                          |

2) Les coûts de restructuration totaux, constitués essentiellement des indemnités de départ conformément à ce plan, devraient se situer dans la fourchette des 167 millions de dollars et 187 millions de dollars.

En outre, la société a comptabilisé ce qui suit dans le bénéfice d'exploitation :

- des produits de 11 millions de dollars (charge de 9 millions de dollars en 2006) attribuables à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes;
- une charge de 7 millions de dollars, composée principalement de frais d'entreposage et d'ajustements aux recouvrements prévus provenant de la liquidation des stocks considérés excédentaires et annoncée précédemment au quatrième trimestre de 2006. Les efforts de la société visant à liquider ces stocks se poursuivent comme il était prévu; et
- une charge de 3 millions de dollars (produits de 5 millions de dollars en 2006) imputable à la consolidation des EDDV.

Compte tenu de l'ajustement des éléments susmentionnés, le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> s'élevait à 290 millions de dollars au deuxième trimestre de 2007, par comparaison avec 336 millions de dollars pendant la période correspondante de 2006. La marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup> était de 4,4 % au deuxième trimestre de 2007, comparativement à 5,4 % en 2006. La marge du BAIIA ajustée<sup>1)</sup> a baissé, passant de 7,5 % en 2006 à 6,4 %.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

## Rapport de gestion

De plus, les éléments qui suivent ont touché le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> au cours du deuxième trimestre de 2007 :

- les changements législatifs adoptés par le gouvernement de l'Ontario en 2006 ont réduit de 7 millions de dollars le bénéfice d'exploitation lié aux produits pharmaceutiques; et
- les coûts inhérents à des honoraires de consultation, autres que ceux ayant trait au Projet simplifier s'élèvent à 14 millions de dollars.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, le ratio de la marge brute globale a reculé en raison des investissements continus dans les baisses de prix des aliments, dans le cadre de l'initiative du crédit pour la valeur de la société visant à augmenter les ventes de manière stratégique partout au pays. De plus, les marges ont été touchées par les démarquages de la marchandise générale dans l'Ouest du Canada de même que par l'accroissement des charges au titre des freintes de stocks en raison du nombre plus élevé des dénombrements des stocks. Les coûts d'exploitation des magasins de la société, notamment les coûts de la main-d'œuvre et les frais généraux continuent d'être plus élevés comparativement à ceux du deuxième trimestre de 2006.

Le bénéfice d'exploitation du premier semestre de 2007 a diminué de 234 millions de dollars ou 39,9 % pour s'établir à 352 millions de dollars, ce qui a donné lieu à une marge d'exploitation de 2,7 % par rapport à 4,6 % au cours de la période correspondante de 2006. Au cours du premier semestre de 2007, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres charges de 162 millions de dollars (8 millions de dollars en 2006) dont une tranche de 145 millions de dollars (néant en 2006) est liée au Projet simplifier, 16 millions de dollars (néant en 2006) à la restructuration des opérations en magasin, 1 million de dollars (7 millions de dollars en 2006) au réseau d'approvisionnement et aucune incidence (1 million de dollars en 2006) n'est attribuable au déménagement dans de nouveaux locaux ni à la réorganisation des fonctions de soutien opérationnel. De plus, pour l'exercice à ce jour, la société a constaté une charge de 1 million de dollars (12 millions de dollars en 2006) dans le bénéfice d'exploitation relativement à l'incidence nette de la rémunération à base d'actions et les contrats à terme de capitaux propres connexes; 9 millions de dollars (néant en 2006) relativement à la liquidation de stocks considérés comme excédentaires au cours du quatrième trimestre de 2006 et une charge de 2 millions de dollars (néant en 2006) imputable à la consolidation des EDDV.

Le bénéfice d'exploitation ajusté<sup>1)</sup> au premier semestre de 2007 s'est chiffré à 526 millions de dollars en regard de 606 millions de dollars pendant la période correspondante de 2006. La marge d'exploitation ajustée<sup>1)</sup> pour l'exercice à ce jour s'est établie à 4,2 % par rapport à 5,1 % en 2006. La marge du BAIIA ajustée<sup>1)</sup> a diminué, passant de 7,2 % en 2006 à 6,2 %. Les éléments qui suivent ont touché les résultats de l'exercice 2007 à ce jour :

- les changements législatifs adoptés par le gouvernement de l'Ontario en 2006 ont réduit de 17 millions de dollars le bénéfice d'exploitation lié aux produits pharmaceutiques;
- les coûts inhérents à des honoraires de consultation, autres que ceux ayant trait au Projet simplifier, s'élèvent à 18 millions de dollars;
- les coûts liés au changement du régime de primes offertes à la direction de la société s'établissent à 11 millions de dollars; et
- le ratio de la marge brute globale a diminué comme décrit précédemment.

La société a terminé son évaluation relativement à la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006. Cette charge est maintenant finalisée.

**Intérêts débiteurs** Les intérêts débiteurs au deuxième trimestre de 2007 se sont élevés à 58 millions de dollars, comparativement à 61 millions de dollars en 2006. Les facteurs qui suivent ont touché les intérêts débiteurs :

- les intérêts sur la dette à long terme de 66 millions de dollars (67 millions de dollars en 2006);
- les intérêts sur les instruments financiers dérivés, compte tenu de l'incidence des swaps de taux d'intérêt, des swaps de devises et des contrats à terme de capitaux propres de la société, qui se chiffrent à 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2006);
- les intérêts créditeurs nets à court terme de 5 millions de dollars (2 millions de dollars en 2006);
- des intérêts débiteurs de 5 millions de dollars (5 millions de dollars en 2006) ont été capitalisés au titre des immobilisations.

Les intérêts débiteurs pour l'exercice à ce jour s'élèvent à 117 millions de dollars comparativement à 121 millions de dollars en 2006.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

**Impôts sur le bénéfice** Au deuxième trimestre de 2007, le taux d'imposition effectif a augmenté, passant de 25,9 % au deuxième trimestre de 2006 à 27,5 %, en raison surtout de la réduction cumulative de la charge d'impôts futurs comptabilisée en 2006 par suite d'un changement du taux d'imposition canadien du gouvernement fédéral et de certaines provinces prévu par la loi. Cette hausse a été partiellement compensée par un changement dans la proportion du bénéfice imposable gagné dans différentes compétences fiscales en 2007. Le taux d'imposition effectif pour l'exercice 2007 à ce jour a augmenté, s'établissant à 28,5 % comparativement à 28,6 % en 2006.

**Bénéfice net** Au deuxième trimestre, le bénéfice net a diminué de 75 millions de dollars, ou 38,7 % pour s'établir à 119 millions de dollars en comparaison de 194 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006 et a diminué de 161 millions de dollars ou 48,2 % pour s'établir à 173 millions de dollars pour l'exercice à ce jour en regard de 334 millions de dollars en 2006. Le bénéfice net de base par action ordinaire du deuxième trimestre a baissé de 0,28 \$, ou 39,4 % pour se chiffrer à 0,43 \$ par rapport à 0,71 \$ au cours du deuxième trimestre de 2006 et a reculé de 0,59 \$ ou 48,4 % pour s'établir à 0,63 \$ pour l'exercice à ce jour par rapport à 1,22 \$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté<sup>1)</sup> au deuxième trimestre a diminué de 0,10 \$ ou 14,3 % pour se chiffrer à 0,60 \$ comparativement à 0,70 \$ en 2006 et a chuté de 0,18 \$ ou 14,5%, atteignant 1,06 \$ pour l'exercice à ce jour, en comparaison de 1,24 \$ en 2006.

### Situation financière

**Ratios financiers** Le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres s'est établi à 0,73 : 1 à la fin du deuxième trimestre de 2007 comparativement à 0,70 : 1 au cours de la période correspondante de 2006 et à 0,72 : 1 à la fin de l'exercice de 2006. L'augmentation du ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres à la fin du deuxième trimestre de 2007, comparativement à celui enregistré à la fin du deuxième trimestre de l'exercice précédent, est attribuable à la diminution des capitaux propres, laquelle est surtout imputable à l'incidence négative de la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars inscrite au quatrième trimestre de 2006, partiellement compensée par une baisse de la dette nette<sup>1)</sup>. Le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres à la fin des premier et deuxième trimestres est généralement supérieur à celui de la fin de l'exercice, en raison des fluctuations cycliques du fonds de roulement. Le ratio de la dette nette<sup>1)</sup> sur les capitaux propres devrait s'améliorer tout au long du reste de l'exercice.

Par suite de la baisse du bénéfice d'exploitation, le ratio de couverture des intérêts s'est établi à 2,8 fois pour le premier semestre de 2007, comparativement à 4,5 fois en 2006.

À la fin du deuxième trimestre de 2007, le rendement de l'actif total moyen sur une base annuelle<sup>1)</sup> a diminué, s'établissant à 0,4 %, comparativement à 10,7 % pour la période correspondante de 2006 et à 2,3 % à la fin de l'exercice 2006. Le rendement des capitaux propres moyens sur une base annuelle à la fin du deuxième trimestre a baissé, se chiffrant à (6,6 %) en comparaison de 12,4 % pour la période correspondante de 2006 et à (3,9 %) à la fin de l'exercice 2006. Ces deux ratios continuent de subir l'effet défavorable du recul du bénéfice d'exploitation cumulatif des quatre derniers trimestres, compte tenu de l'incidence négative de la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars inscrite au cours du quatrième trimestre de 2006.

**Dividendes sur les actions ordinaires** Le Conseil d'administration de Loblaw a déclaré des dividendes trimestriels équivalant à 0,21 \$ par action ordinaire devant être versés le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

**Capital-actions en circulation** Le capital-actions en circulation de la société est composé d'actions ordinaires. Un nombre illimité d'actions ordinaires est autorisé et il y avait 274 173 564 actions ordinaires en circulation à la fin du trimestre. D'autres informations sur le capital-actions en circulation de la société figurent à la note 10 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Situation de trésorerie et sources de financement

**Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation** Au deuxième trimestre, les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation ont atteint 534 millions de dollars par rapport à 419 millions de dollars pour la période correspondante de 2006. Les rentrées nettes liées aux activités d'exploitation se sont chiffrées à 289 millions de dollars pour l'exercice à ce jour, comparativement à 9 millions de dollars en 2006. L'augmentation des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation au deuxième trimestre et pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement. La variation des stocks au cours des premier et deuxième

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

trimestres de 2007 par rapport à celle de la période correspondante de 2006 représente la majeure partie de la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement.

**Sorties nettes liées aux activités d'investissement** Au deuxième trimestre, les sorties nettes liées aux activités d'investissement ont atteint 135 millions de dollars, comparativement à 397 millions de dollars en 2006. Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités d'investissement s'élèvent à 155 millions de dollars contre 670 millions de dollars en 2006. La majeure partie de la variation des sorties nettes liées aux activités d'investissement est attribuable à la diminution des dépenses en immobilisations de même qu'au fait que la société a moins délaissé la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour opter pour des placements à court terme relativement à la fin de l'exercice, qu'elle ne l'avait fait à l'exercice précédent, en raison d'une modification de l'échéance du portefeuille de ses placements à court terme. Au deuxième trimestre, les dépenses en immobilisations se sont élevées à 131 millions de dollars (172 millions de dollars en 2006) et à 224 millions de dollars (363 millions de dollars en 2006) pour l'exercice à ce jour. Loblaw continue à maintenir et à renouveler l'ensemble de ses actifs et à investir pour assurer sa croissance partout au Canada, bien qu'à un rythme plus lent que par les exercices précédents. Les investissements de la société visent surtout à stimuler le chiffre d'affaires des magasins comparables plutôt qu'à augmenter la superficie en pieds carrés des magasins.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, la Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a procédé à la titrisation de créances sur cartes de crédit de 85 millions de dollars (60 millions de dollars en 2006) et de 125 millions de dollars pour l'exercice à ce jour (115 millions de dollars en 2006), par la vente d'une partie du total des droits sur ces créances aux fiducies indépendantes. La titrisation a donné lieu à une perte nette symbolique (perte nette symbolique en 2006) compte tenu des hypothèses présentées à la note 11 afférente aux états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006 compris dans le rapport annuel 2006 de la société. Le recours des fiducies indépendantes à l'égard des actifs de la Banque PC se limite aux droits conservés de la Banque PC et est aussi appuyé par la société au moyen d'une lettre de garantie, correspondant à 9 % (9 % en 2006) sur une tranche du montant titrisé.

**Rentrées nettes (sorties nettes) liées aux activités de financement** Au deuxième trimestre, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 323 millions de dollars comparativement à 193 millions de dollars en 2006, en raison principalement de la diminution des effets de commerce par suite de la réduction du fonds de roulement et des dépenses en immobilisations. Pour l'exercice à ce jour, les sorties nettes liées aux activités de financement se sont chiffrées à 180 millions de dollars comparativement à des rentrées nettes liées aux activités de financement de 290 millions de dollars en 2006.

Au cours du deuxième trimestre de 2007, Dominion Bond Rating Service (« DBRS ») a revu à la baisse les billets à moyen terme (« BMT ») et les débentures de la société, qui sont passés de la cote « A » à « A (bas) » et a confirmé le maintien à son niveau actuel de la cote des effets de commerce de la société à « R-1 (bas) avec perspective « négative ». De même, au cours du deuxième trimestre, Standard & Poor's (« S&P ») a revu à la baisse la cote du crédit à long terme de la société, qui passe de « A- » à « BBB+ » tandis que la notation des effets de commerce a été confirmée à « A-1 (bas) ». S&P a retiré la société de la surveillance avec perspective « négative » qui a été changée à « stable ». D'autres baisses de la cote à court terme de la société peuvent nuire à sa capacité d'obtenir du financement à court terme par le biais de son programme d'effets de commerce, ce qui peut entraîner une augmentation des coûts d'emprunt; mais la société ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir du financement externe. Dans l'éventualité où une baisse supplémentaire de la cote à long terme de la société est publiée par DBRS, la capacité des franchisés de la société d'obtenir du financement grâce à une structure comprenant des fiducies de financement indépendantes serait perturbée et des montants seraient tirés d'une lettre de crédit de soutien fournie par Loblaw à la fiducie de financement indépendante. La société examine d'autres mécanismes de financement pour ces franchisés afin de remédier à cette situation.

Au cours du premier trimestre de 2007, la société a obtenu une facilité de crédit engagée renouvelable de 364 jours, d'un montant de 500 millions de dollars, consentie par plusieurs banques pour les besoins généraux de la société et pour appuyer son programme d'effets de commerce.

Au cours du premier trimestre de 2007, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter à la Bourse de Toronto jusqu'à 13 708 678 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation, ou de conclure des contrats de dérivés de capitaux propres à cette fin. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions aux cours du marché à la date du rachat.

**Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup>** Au deuxième trimestre de 2007, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont établis à 346 millions de dollars comparativement à 189 millions de dollars au deuxième trimestre de 2006. Cette amélioration constatée au deuxième trimestre est principalement attribuable à la hausse des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement de 129 millions de dollars, en raison essentiellement à la diminution des niveaux de stocks et des dépenses en immobilisations de 41 millions de dollars. Pour l'exercice à ce jour, les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> se sont établis à un montant négatif de 50 millions de dollars comparativement à un montant négatif de 412 millions de dollars en 2006. Cette amélioration pour l'exercice à ce jour est principalement attribuable à une hausse des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement de 286 millions de dollars, en raison essentiellement à la diminution des niveaux de stocks et d'une réduction des dépenses en immobilisations de 139 millions de dollars, partiellement contrecarrée par le paiement de dividendes de 57 millions de dollars venu à échéance. Les flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> sont généralement négatifs au premier semestre de l'exercice et devraient s'améliorer pendant le reste de l'exercice en raison d'un accroissement du bénéfice net, d'une amélioration des flux de trésorerie découlant du fonds de roulement et d'une réduction des dépenses en immobilisations, comparativement à ceux de 2006.

## Résultats d'exploitation trimestriels

Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la société pour chacun des huit derniers trimestres. Ces informations ont été dressées conformément aux PCGR canadiens et sont présentées en dollars canadiens. Chacun des trimestres présentés comptait 12 semaines, à l'exception du troisième trimestre qui comptait 16 semaines.

Sommaire des résultats trimestriels  
(non vérifié)

| (en millions de dollars, sauf indication contraire) | Deuxième trimestre |          | Premier trimestre |          | Quatrième trimestre |          | Troisième trimestre |          |
|---|--------------------|----------|-------------------|----------|---------------------|----------|---------------------|----------|
|   | 2007               | 2006     | 2007              | 2006     | 2006                | 2005     | 2006                | 2005     |
| Chiffre d'affaires                                  | 6 933 \$           | 6 699 \$ | 6 347 \$          | 6 147 \$ | 6 784 \$            | 6 552 \$ | 9 010 \$            | 8 610 \$ |
| Bénéfice net (perte)                                | 119 \$             | 194 \$   | 54 \$             | 140 \$   | (756)\$             | 201 \$   | 203 \$              | 192 \$   |
| Bénéfice net (perte) par action ordinaire           |                    |          |                   |          |                     |          |                     |          |
| De base (en dollars)                                | 0,43 \$            | 0,71 \$  | 0,20 \$           | 0,51 \$  | (2,76)\$            | 0,73 \$  | 0,74 \$             | 0,70 \$  |
| Dilué (en dollars)                                  | 0,43 \$            | 0,71 \$  | 0,20 \$           | 0,51 \$  | (2,76)\$            | 0,73 \$  | 0,74 \$             | 0,70 \$  |

La croissance du chiffre d'affaires s'est poursuivie au cours du deuxième trimestre de 2007 à un rythme plus élevé que celui de 2006. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables pendant le trimestre en cours a progressé de 2,7 %, compte tenu de l'incidence négative de la baisse des ventes de produits du tabac, laquelle a freiné la croissance du chiffre d'affaires et celle du chiffre d'affaires des magasins comparables pendant les deux derniers trimestres de 2006 et durant les deux premiers trimestres de 2007. Les ventes de produits du tabac ne contribuent pas de façon importante au bénéfice.

Les fluctuations du bénéfice net trimestriel de 2006 et de 2007 sont imputables à un certain nombre de charges spécifiques liées aux transformations continues, à une charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars au quatrième trimestre de 2006 et aux charges de restructuration et autres charges à la fin de 2006 puis au cours des deux premiers trimestres de 2007.

## Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière produite est fiable et que l'établissement des états financiers à des fins externes est conforme aux PCGR canadiens.

1) Se reporter aux Mesures financières non conformes aux PCGR à la page 14.

## Rapport de gestion

En date du 16 juin 2007, la direction a conclu que des faiblesses existaient dans la conception du contrôle interne de la société à l'égard de la présentation de l'information financière pour ce qui est du contrôle des stocks, principalement en ce qui a trait à l'évaluation des stocks de marchandise générale. Cette faiblesse de conception est principalement attribuable à l'absence de contrôles compensatoires suffisants, étant donné l'absence d'un système de gestion des stocks permanent que la société prévoit mettre en oeuvre et ainsi remédier à une faiblesse qui existait également à la fin du premier trimestre.

Bien qu'il soit possible que cette faiblesse de conception, si la société n'y avait pas remédié, ait pu entraîner des inexactitudes importantes dans les soldes de stocks actuels et futurs de la société, la direction a conclu que les états financiers consolidés compris dans le présent rapport trimestriel donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie consolidés de la société pour les douze et vingt-quatre semaines terminées le 16 juin 2007. La direction est arrivée à cette conclusion en tenant compte de l'incidence globale d'un certain nombre de facteurs, y compris la liquidation des stocks de marchandise générale qui a eu lieu au cours du quatrième trimestre de 2006, de l'exécution d'un nombre important de dénombrements des stocks effectués dans les magasins de la société au cours des premier et deuxième trimestres de 2007 et d'autres procédés de corroboration effectués par la direction afin de valider la valeur comptable des stocks à l'aide de sa méthode d'évaluation courante des coûts.

La société entend mettre en pratique un plan pour remédier à cette faiblesse de conception. Elle élabore une structure de contrôle durable pour l'évaluation des stocks de même qu'un plan exhaustif pour l'application du contrôle, y compris la confirmation du nombre des dénombrements des stocks requis pour lui fournir l'assurance de statistiques valides lui permettant d'extrapoler les résultats de ces dénombrements.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au cours des douze semaines terminées le 16 juin 2007 qui a eu un effet important ou qui est raisonnablement susceptible de toucher de façon importante le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière.

### **Poursuites**

Au cours du premier trimestre de 2007, la société a été l'un des 17 défendeurs à recevoir signification d'une poursuite intentée par certains bénéficiaires d'un régime de retraite interentreprises, auquel participent les employés de la société et ceux de ses franchisés indépendants, et déposée auprès de la Cour supérieure de l'Ontario. Dans leur réclamation contre leur employeur respectif et les fiduciaires du régime de retraite interentreprises, les demandeurs allèguent que les actifs dudit régime ont été mal gérés. Un milliard de dollars en dommages-intérêts sont réclamés. De plus, les demandeurs sollicitent la nomination d'un représentant de la défense pour les employeurs de tous les participants du régime de retraite interentreprises. L'action est présentée sous forme de recours collectif au nom de tous les bénéficiaires du régime de retraite interentreprises et elle n'en est qu'à ses toutes premières étapes. La société entend se défendre vigoureusement, mais pour le moment, la défense n'a pas encore été déposée.

Outre la réclamation susmentionnée, la société fait l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

### **Normes comptables mises en application en 2007**

Le 31 décembre 2006, la société a mis en application les nouvelles normes exposées dans les chapitres suivants du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés : le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », et le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces normes ont été appliquées sans retraitement des données des périodes antérieures. Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application de ces normes ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Ces nouvelles normes comptables exigent que tous les instruments financiers soient classés dans une catégorie déterminée, soit à titre d'actifs financiers ou de passifs financiers détenus à des fins de transaction, de placements détenus jusqu'à leur échéance, de prêts ou de créances, d'actifs financiers disponibles à la vente ou d'autres passifs financiers. Les instruments financiers qui entrent dans le champ d'application de cette norme, y compris les dérivés, doivent être inclus dans le bilan de la société et évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, et les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation; lorsque cela se produit, les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés en résultat net. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'élément de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Dans la mesure où la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement en résultat net.

À la mise en application de ces normes, la société a inscrit les ajustements de transition suivants :

| (en millions de dollars)                     | Total des ajustements<br>de transition |
|--|--|
| <b>Bilan consolidé</b>                       |  |
| Autres actifs                                | 35 \$                                  |
| Impôts futurs                                | (7)                                    |
| Autres passifs                               | 41                                     |
| Bénéfices non répartis                       | (15)                                   |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 16                                     |

Pour de plus amples détails sur les modifications comptables spécifiques et leurs incidences, se reporter à la note 2 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Normes comptables futures

**Informations à fournir concernant le capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation** En décembre 2006, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables : le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – informations à fournir », et le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation de l'information concernant le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. Une société est tenue de présenter davantage d'informations à l'égard des objectifs, des politiques et des procédures de gestion du capital ainsi que des informations quantitatives sur ce qu'elle considère comme du capital.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers et la façon dont ces risques sont gérés. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, sous la rubrique du passif et des capitaux propres.

Ces normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 et, par conséquent, la société mettra celles-ci en application à compter du premier trimestre de 2008.

**Stocks** En juin 2007, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3031, « Stocks » qui remplacera le chapitre 3030 actuel portant le même titre. Le nouveau chapitre établit des directives sur la détermination du coût et exige que les stocks soient évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 et s'appliquera à la société au premier trimestre de 2008. Loblaw examine actuellement les répercussions de l'adoption de cette norme.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les normes comptables futures susmentionnées, il y a lieu de se reporter à la note 1 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Perspectives

La société commence à afficher certains signes encourageants de ses efforts visant à refaire de Loblaw le meilleur détaillant. Les modifications majeures entreprises l'année dernière sont sur la bonne voie, malgré la période des risques maximum inhérents à cette restructuration qui est maintenant commencée. La société entend poursuivre sa stratégie ciblée de réduction des prix et l'amélioration de la structure de ses affaires, ce qui continuera probablement à perturber les marges. Son bénéfice devrait également subir des répercussions négatives pour le reste de l'exercice 2007.

### Information supplémentaire

L'information financière supplémentaire sur la société a été transmise par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et elle peut être consultée en ligne à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque *le Choix du Président*, filiale de la société.

### Mesures financières non conformes aux PCGR

La société présente ses résultats financiers selon les PCGR canadiens. Toutefois, la société a inclus certaines mesures financières et certains ratios financiers non conformes aux PCGR qui, à son avis, fournissent de l'information utile à la direction et aux lecteurs de ce rapport trimestriel, pour évaluer le rendement financier et la situation financière de la société, pour les raisons décrites ci-après. Ces mesures n'ont pas de signification normalisée prescrite par les PCGR canadiens et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés cotées en bourse. Elles ne devraient pas non plus être interprétées comme des mesures remplaçant d'autres mesures financières déterminées conformément aux PCGR canadiens.

**Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV** Ces mesures financières ne tiennent pas compte de l'incidence sur le chiffre d'affaires de la baisse des ventes de produits du tabac et du regroupement de certains franchisés indépendants par la société à la suite de la mise en application de la NOC-15. Les ventes de produits du tabac continuent à diminuer par suite de la décision d'un important fournisseur de produits du tabac qui, au cours du troisième trimestre de 2006, a commencé à distribuer directement sa marchandise à certains clients des magasins cash & carry et clubs-entrepôts de la société. Ces incidences sur le chiffre d'affaires ne sont pas prises en compte étant donné que la société estime que cela permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. Le tableau « Chiffre d'affaires et croissance du chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV » figurant à la page 6 du présent rapport de gestion rapproche ces mesures financières et les mesures financières conformes aux PCGR canadiens.

**Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation ajustés** Le tableau qui suit rapproche le bénéfice d'exploitation ajusté et le bénéfice d'exploitation conforme aux PCGR canadiens présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats pour les périodes de douze et de vingt-quatre semaines terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-après ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que leur exclusion permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils ne sont pas susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté et la marge d'exploitation ajustée pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions en ce qui concerne ses activités poursuivies.

| (en millions de dollars)   | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Bénéfice d'exploitation  | 218 \$              | 327 \$              | 352 \$              | 586 \$              |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :  |                     |                     |                     |                     |
| Incidence nette de la rémunération à base d'actions et des contrats à terme de capitaux propres connexes | (11)                | 9                   | 1                   | 12                  |
| Charges de restructuration et autres charges   | 73                  | 5                   | 162                 | 8                   |
| Liquidation de stocks  | 7                   | -                   | 9                   | -                   |
| EDDV   | 3                   | (5)                 | 2                   | -                   |
| Bénéfice d'exploitation ajusté   | 290 \$              | 336 \$              | 526 \$              | 606 \$              |

La marge d'exploitation ajustée est calculée comme le bénéfice d'exploitation ajusté divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV.

**BAIIA et marge du BAIIA ajustés** Le tableau qui suit rapproche le bénéfice ajusté avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et le bénéfice d'exploitation ajusté, lequel est rapproché des mesures conformes aux PCGR canadiens présentées dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats dans le tableau ci-dessus pour les périodes de douze et de vingt-quatre semaines terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006. La direction utilise le BAIIA ajusté pour évaluer le rendement des activités poursuivies de la société et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses en immobilisations.

| (en millions de dollars)                              | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Bénéfice d'exploitation ajusté                        | 290 \$              | 336 \$              | 526 \$              | 606 \$              |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : |                     |                     |                     |                     |
| Amortissement   | 138                 | 139                 | 274                 | 273                 |
| Amortissement des EDDV                                | (9)                 | (6)                 | (16)                | (12)                |
| BAIIA ajusté  | 419 \$              | 469 \$              | 784 \$              | 867 \$              |

La marge BAIIA ajustée est calculée comme le BAIIA ajusté divisé par le chiffre d'affaires, compte non tenu de l'incidence des ventes de produits du tabac et des EDDV.

**Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté** Le tableau qui suit rapproche le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté et le bénéfice net de base par action ordinaire conforme aux PCGR canadiens présenté dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des résultats pour les périodes de douze et de vingt-quatre semaines terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006. Les éléments présentés dans le rapprochement ci-après ne sont pas pris en compte étant donné que la société estime que leur exclusion permet une analyse plus efficace de son rendement d'exploitation. En outre, ils touchent la comparabilité des résultats financiers et pourraient fausser l'analyse des tendances. Le fait de les exclure ne signifie pas qu'ils ne sont pas susceptibles de se répéter. La direction utilise le bénéfice net de base par action ordinaire ajusté pour évaluer le rendement de la société et prendre des décisions à l'égard de ses activités poursuivies.

|  | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Bénéfice net de base par action ordinaire  | 0,43 \$             | 0,71 \$             | 0,63 \$             | 1,22 \$             |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :  |                     |                     |                     |                     |
| Incidence nette de la rémunération à base d'actions<br>et des contrats à terme de capitaux propres<br>connexes | (0,04)              | 0,04                | 0,01                | 0,05                |
| Charges de restructuration et autres charges   | 0,18                | 0,01                | 0,39                | 0,02                |
| Liquidation de stocks  | 0,02                | -                   | 0,02                | -                   |
| EDDV   | 0,01                | -                   | 0,01                | 0,01                |
| Variation des taux d'imposition prévus par la loi  | -                   | (0,06)              | -                   | (0,06)              |
| Bénéfice net de base par action ordinaire ajusté   | 0,60 \$             | 0,70 \$             | 1,06 \$             | 1,24 \$             |

**Dettes nettes** Le tableau ci-dessous rapproche la dette nette utilisée dans le calcul du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et les mesures conformes aux PCGR canadiens présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 16 juin 2007 et au 17 juin 2006. La société calcule sa dette nette comme étant la somme de sa dette à long terme et de sa dette à court terme moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres est utile pour évaluer le niveau d'endettement.

| (en millions de dollars)                          | 2007     | 2006     |
|---|----------|----------|
| Dettes bancaires                                  | 98 \$    | 103 \$   |
| Effets de commerce                                | 482      | 845      |
| Tranche à moins de un an de la dette à long terme | 434      | 26       |
| Dettes à long terme                               | 3 860    | 4 182    |
| Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie   | 572      | 528      |
| placements à court terme                          | 309      | 340      |
| Dettes nettes                                     | 3 993 \$ | 4 288 \$ |

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau ci-dessous rapproche les flux de trésorerie disponibles et les mesures conformes aux PCGR canadiens présentées dans les états consolidés intermédiaires non vérifiés des flux de trésorerie pour les périodes de douze et de vingt-quatre semaines terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006. La société calcule les flux de trésorerie disponibles comme étant des rentrées nettes liées aux activités d'exploitation moins les acquisitions d'immobilisations et les dividendes. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles sont une mesure utile de la variation de la trésorerie disponible aux fins de ses besoins de financement supplémentaires.

| (en millions de dollars)                           | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation | 534 \$              | 419 \$              | 289 \$              | 9 \$                |
| Moins : acquisitions d'immobilisations             | 131                 | 172                 | 224                 | 363                 |
| dividendes   | 57                  | 58                  | 115                 | 58                  |
| Flux de trésorerie disponibles                     | 346 \$              | 189 \$              | (50) \$             | (412) \$            |

**Total de l'actif** Le tableau ci-dessous rapproche le total de l'actif utilisé pour mesurer le rendement de l'actif total moyen et les mesures conformes aux PCGR canadiens présentées dans les bilans consolidés intermédiaires non vérifiés au 16 juin 2007 et au 17 juin 2006. La société estime que le ratio du rendement sur l'actif total moyen est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation et, par conséquent, ne tient pas compte de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme dans le total de l'actif utilisé dans ce ratio.

| (en millions de dollars)                        | 2007      | 2006      |
|---|-----------|-----------|
| Total de l'actif                                | 13 256 \$ | 13 944 \$ |
| Moins : trésorerie et équivalents de trésorerie | 572       | 528       |
| placements à court terme                        | 309       | 340       |
| Total de l'actif                                | 12 375 \$ | 13 076 \$ |

## États consolidés des résultats

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

|  | <b>2007</b>        | 2006        | <b>2007</b>        | 2006        |
|--|--------------------|-------------|--------------------|-------------|
|  | <b>12 semaines</b> | 12 semaines | <b>24 semaines</b> | 24 semaines |
| <b>Chiffre d'affaires</b>  | <b>6 933 \$</b>    | 6 699 \$    | <b>13 280 \$</b>   | 12 846 \$   |
| <b>Charges d'exploitation</b>  |                    |             |                    |             |
| Coût des ventes, frais de vente et d'administration                                | <b>6 504</b>       | 6 228       | <b>12 492</b>      | 11 979      |
| Amortissement  | <b>138</b>         | 139         | <b>274</b>         | 273         |
| Charges de restructuration et autres charges (note 4)                              | <b>73</b>          | 5           | <b>162</b>         | 8           |
|  | <b>6 715</b>       | 6 372       | <b>12 928</b>      | 12 260      |
| <b>Bénéfice d'exploitation</b>   | <b>218</b>         | 327         | <b>352</b>         | 586         |
| Intérêts débiteurs (note 5)  | <b>58</b>          | 61          | <b>117</b>         | 121         |
| <b>Bénéfice avant impôts sur le bénéfice</b>                                       | <b>160</b>         | 266         | <b>235</b>         | 465         |
| Impôts sur le bénéfice (note 6)  | <b>44</b>          | 69          | <b>67</b>          | 133         |
| <b>Bénéfice net avant la participation sans contrôle</b>                           | <b>116</b>         | 197         | <b>168</b>         | 332         |
| Participation sans contrôle  | <b>(3)</b>         | 3           | <b>(5)</b>         | (2)         |
| <b>Bénéfice net</b>  | <b>119 \$</b>      | 194 \$      | <b>173 \$</b>      | 334 \$      |
| <b>Bénéfice net par action ordinaire</b> (en dollars) (note 7)<br>de base et dilué | <b>0,43 \$</b>     | 0,71 \$     | <b>0,63 \$</b>     | 1,22 \$     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## États consolidés des capitaux propres

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

|  | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|
| <b>Capital-actions ordinaire au début et à la fin de la période</b>                  | <b>1 196 \$</b>     | <b>1 192 \$</b>     |
| <b>Bénéfices non répartis au début de la période</b>                                 | <b>4 245 \$</b>     | <b>4 694 \$</b>     |
| Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)    | (15)                | -                   |
| Bénéfice net   | 173                 | 334                 |
| Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,42 \$ (0,42 \$ en 2006)                 | (115)               | (115)               |
| <b>Bénéfices non répartis à la fin de la période</b>                                 | <b>4 288 \$</b>     | <b>4 913 \$</b>     |
| <b>Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période</b>           | <b>- \$</b>         |                     |
| Effet cumulatif de la mise en application de nouvelles normes comptables (note 2)    | 16                  |                     |
| Autres éléments du résultat étendu   | (4)                 |                     |
| <b>Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période (note 11)</b> | <b>12 \$</b>        |                     |
| <b>Total des capitaux propres</b>  | <b>5 496 \$</b>     | <b>6 105 \$</b>     |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## État consolidé du résultat étendu

(non vérifié)

Pour la période terminée le 16 juin 2007

(en millions de dollars)

|  | 2007<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|
| Bénéfice net   | 119 \$              | 173 \$              |
| Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts   |                     |                     |
| Perte non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente  | (26)                | (29)                |
| Reclassement dans le bénéfice net du gain sur les actifs financiers disponibles à la vente                 | (2)                 | (13)                |
|  | (28)                | (42)                |
| Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie                                      | 21                  | 25                  |
| Reclassement dans le bénéfice net de la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie | 2                   | 13                  |
|  | 23                  | 38                  |
| Autres éléments du résultat étendu   | (5)                 | (4)                 |
| <b>Total du résultat étendu</b>  | <b>114 \$</b>       | <b>169 \$</b>       |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## Bilans consolidés

| (en millions de dollars)  | Au 16 juin 2007<br>(non vérifié) | Au 17 juin 2006<br>(non vérifié) | Au 30 décembre 2006 |
|---|----------------------------------|----------------------------------|---------------------|
| <b>Actif</b>  |                                  |                                  |                     |
| Actif à court terme   |                                  |                                  |                     |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                         | 572 \$                           | 528 \$                           | 669 \$              |
| Placements à court terme  | 309                              | 340                              | 327                 |
| Débiteurs (note 8)  | 623                              | 605                              | 728                 |
| Stocks  | 1 866                            | 2 115                            | 2 037               |
| Impôts sur le bénéfice (note 6)                                 | 97                               | 53                               | 63                  |
| Impôts futurs   | 107                              | 64                               | 85                  |
| Charges payées d'avance et autres actifs                        | 69                               | 84                               | 39                  |
| <b>Total de l'actif à court terme</b>                           | <b>3 643</b>                     | <b>3 789</b>                     | <b>3 948</b>        |
| Immobilisations   | 8 051                            | 7 881                            | 8 055               |
| Écart d'acquisition (note 3)                                    | 805                              | 1 589                            | 794                 |
| Autres actifs   | 757                              | 685                              | 689                 |
| <b>Total de l'actif</b>   | <b>13 256 \$</b>                 | <b>13 944 \$</b>                 | <b>13 486 \$</b>    |
| <b>Passif</b>   |                                  |                                  |                     |
| Passif à court terme  |                                  |                                  |                     |
| Dette bancaire  | 98 \$                            | 103 \$                           | 1 \$                |
| Effets de commerce  | 482                              | 845                              | 647                 |
| Créditeurs et charges à payer                                   | 2 296                            | 2 174                            | 2 598               |
| Tranche à moins de un an de la dette à long terme               | 434                              | 26                               | 27                  |
| <b>Total du passif à court terme</b>                            | <b>3 310</b>                     | <b>3 148</b>                     | <b>3 273</b>        |
| Dette à long terme  | 3 860                            | 4 182                            | 4 212               |
| Impôts futurs   | 226                              | 214                              | 234                 |
| Autres passifs  | 356                              | 286                              | 314                 |
| Participation sans contrôle                                     | 8                                | 9                                | 12                  |
| <b>Total du passif</b>  | <b>7 760</b>                     | <b>7 839</b>                     | <b>8 045</b>        |
| <b>Capitaux propres</b>   |                                  |                                  |                     |
| Capital-actions ordinaire (note 10)                             | 1 196                            | 1 192                            | 1 196               |
| Bénéfices non répartis  | 4 288                            | 4 913                            | 4 245               |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu<br>(notes 2 et 11) | 12                               | -                                | -                   |
| <b>Total des capitaux propres</b>                               | <b>5 496</b>                     | <b>6 105</b>                     | <b>5 441</b>        |
| <b>Total du passif et des capitaux propres</b>                  | <b>13 256 \$</b>                 | <b>13 944 \$</b>                 | <b>13 486 \$</b>    |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## États consolidés des flux de trésorerie

(non vérifié)

Pour les périodes terminées le 16 juin 2007 et le 17 juin 2006

(en millions de dollars)

|   | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| <b>Activités d'exploitation</b>   |                     |                     |                     |                     |
| Bénéfice net avant la participation sans contrôle   | 116 \$              | 197 \$              | 168 \$              | 332 \$              |
| Amortissement   | 138                 | 139                 | 274                 | 273                 |
| Charges de restructuration et autres charges (note 4)   | 73                  | 5                   | 162                 | 8                   |
| Impôts futurs   | (6)                 | (3)                 | (25)                | (16)                |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement                                      | 205                 | 76                  | (330)               | (616)               |
| Autres  | 8                   | 5                   | 40                  | 28                  |
| <b>Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation</b>                                     | <b>534</b>          | <b>419</b>          | <b>289</b>          | <b>9</b>            |
| <b>Activités d'investissement</b>   |                     |                     |                     |                     |
| Acquisitions d'immobilisations  | (131)               | (172)               | (224)               | (363)               |
| Placements à court terme  | 52                  | (165)               | (9)                 | (348)               |
| Produit tiré de la vente d'immobilisations  | 12                  | 4                   | 19                  | 10                  |
| Créances sur cartes de crédit, après titrisation (note 8)                                     | (52)                | (66)                | 92                  | 52                  |
| Placements dans des franchises et autres créances   | 9                   | 14                  | 3                   | -                   |
| Autres  | (25)                | (12)                | (36)                | (21)                |
| <b>Sorties nettes liées aux activités d'investissement</b>                                    | <b>(135)</b>        | <b>(397)</b>        | <b>(155)</b>        | <b>(670)</b>        |
| <b>Activités de financement</b>   |                     |                     |                     |                     |
| Dette bancaire  | 1                   | 23                  | 97                  | 73                  |
| Effets de commerce  | (274)               | (26)                | (165)               | 409                 |
| Dette à long terme  |                     |                     |                     |                     |
| Émise   | 16                  | -                   | 23                  | 4                   |
| Remboursée  | (9)                 | (132)               | (20)                | (138)               |
| Dividendes  | (57)                | (58)                | (115)               | (58)                |
| <b>(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement</b>                           | <b>(323)</b>        | <b>(193)</b>        | <b>(180)</b>        | <b>290</b>          |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie | (51)                | (17)                | (51)                | (17)                |
| Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                                   | 25                  | (188)               | (97)                | (388)               |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période                                | 547                 | 716                 | 669                 | 916                 |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>                         | <b>572 \$</b>       | <b>528 \$</b>       | <b>572 \$</b>       | <b>528 \$</b>       |

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

### Note 1. Résumé des principes comptables importants

**Règles de présentation** Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les mêmes conventions et méthodes comptables que celles qui ont été employées dans l'établissement des états financiers consolidés annuels vérifiés pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006, à l'exception de ce qui est indiqué dans la note 2. Conformément aux PCGR canadiens, des informations additionnelles sont requises dans les états financiers annuels; les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent donc être lus à la lumière des états financiers consolidés annuels vérifiés et des notes y afférentes figurant dans le rapport annuel 2006 de Les Compagnies Loblaw limitée.

**Règles de consolidation** Les états financiers consolidés comprennent les comptes de Les Compagnies Loblaw limitée et ceux de ses filiales, collectivement appelées la « société » ou « Loblaw ». La société détient une participation de 100 % dans le capital-actions avec droit de vote de ses filiales. La société consolide également les entités à détenteurs de droits variables (« EDDV ») sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de la majorité des droits de vote.

**Estimations et hypothèses** L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants et les informations présentés dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés et les notes y afférentes. Ces estimations et hypothèses sont fondées sur l'expérience passée, les connaissances optimales que la direction possède des événements et de la conjoncture en cours et sur les activités qui pourraient être entreprises à l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Certaines estimations, comme celles relatives à l'évaluation des stocks, des écarts d'acquisition, des impôts sur le bénéfice, de la taxe sur les produits et services et des taxes de vente provinciales, des immobilisations corporelles ainsi que des avantages sociaux futurs, dépendent de jugements subjectifs ou complexes sur des questions pouvant être incertaines, et les changements dans ces estimations pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

### Normes comptables futures

*Informations à fournir concernant le capital et Instruments financiers – informations à fournir et présentation* En décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital », le chapitre 3862, « Instruments financiers – Informations à fournir », et le chapitre 3863, « Instruments financiers – présentation ».

Le chapitre 1535 établit des directives à l'égard de la présentation de l'information concernant le capital d'une société ainsi qu'à l'égard de la façon dont il est géré. Une société est tenue de présenter davantage d'informations à l'égard i) des objectifs, des politiques et des procédures de gestion du capital de l'entité; ii) des informations quantitatives sur ce qu'elle considère comme du capital; et iii) le fait que l'entité s'est conformée aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise, et si l'entité ne s'est pas conformée, les conséquences de cette inapplication.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – Informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3862 impose davantage d'informations à fournir à l'égard des risques associés aux instruments financiers tels que le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché, et les méthodes utilisées pour repérer, surveiller et gérer ces risques. Le chapitre 3863 reprend les normes à l'égard de la présentation des instruments financiers et des dérivés non financiers et il fournit des directives supplémentaires quant au classement des instruments financiers, du point de vue de l'émetteur, sous la rubrique du passif ou des capitaux propres.

Ces normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2007 et, par conséquent, la société mettra celles-ci en application à compter du premier trimestre de 2008.

**Stocks** Le nouveau chapitre 3031, « Stocks » a été publié en juin 2007 et remplacera le chapitre 3030 actuel portant le même titre. Il établit des directives sur la détermination des coûts et exige que les stocks soient évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks doit comprendre tous les coûts d'acquisition et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit où ils se trouvent. Les coûts tels que les coûts de stockage et les frais généraux et administratifs qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges à la période au cours de laquelle ils sont engagés. La reprise de montants de dépréciation à la valeur nette de réalisation en présence d'une augmentation subséquente de la valeur des stocks est maintenant requise. Le coût des stocks doit se fonder sur la méthode du premier entré, premier sorti ou celle du coût moyen pondéré. Les méthodes d'évaluation du coût des stocks, telles que la méthode du prix de détail, peuvent être utilisées pour des raisons pratiques si ces méthodes donnent des résultats proches du coût. La nouvelle norme exige également d'autres informations à fournir notamment les méthodes comptables adoptées pour évaluer les stocks, la valeur comptable des stocks, le montant des stocks passé en charges au cours de la période, le montant de toute dépréciation et le montant de toute reprise de dépréciation comptabilisée en réduction du montant des stocks passé en charges.

Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. L'écart dans l'évaluation du solde d'ouverture des stocks peut être appliqué au solde d'ouverture des stocks de la période avec ajustement du solde d'ouverture des bénéfices non répartis, sans retraitement des périodes antérieures, ou rétrospectivement avec retraitement des chiffres des périodes antérieures en conformité avec le chapitre 1506, « Modifications comptables ».

La norme s'appliquera à la société au premier trimestre de 2008. La société évalue actuellement les répercussions de cette norme pour repérer les écarts entre la comptabilité actuelle et la nouvelle directive de la norme. En plus des modifications apportées au coût des stocks, la société examine les exigences supplémentaires en matière de présentation et d'informations à fournir qui seront requises dans les états financiers consolidés ou dans les notes y afférentes.

## **Note 2. Normes comptables mises en application en 2007**

Le 31 décembre 2006, la société a adopté les nouvelles recommandations contenues dans les chapitres suivants du *Manuel de l'ICCA*: le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », le chapitre 3865, « Couvertures », le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3251, « Capitaux propres », et le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Ces normes ont été appliquées sans retraitement des données des périodes antérieures. Les ajustements de transition qui découlent de la mise en application de ces normes ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis et dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (« chapitre 3855 »), établit une norme de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers. Les instruments financiers doivent tous être classés dans une catégorie déterminée, soit à titre d'actifs ou de passifs détenus à des fins de transaction, de placements détenus jusqu'à leur échéance, de prêts ou de créances, d'actifs financiers disponibles à la vente ou d'autres passifs financiers. Les instruments financiers qui entrent dans le champ d'application de cette norme, y compris les dérivés, doivent être inclus dans le bilan de la société et évalués à leur juste valeur, à l'exception des prêts et des créances, des actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance et des autres passifs financiers, qui sont évalués au coût ou au coût après amortissement. Les gains et les pertes sur les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transaction sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non réalisés, y compris les variations des taux de change, sur les actifs financiers disponibles à la vente sont constatés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé ou subisse une dépréciation; lorsque cela se produit, les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés dans le bénéfice net. Les coûts de transaction autres que ceux qui se rapportent aux instruments financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction, et donc qui sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés, sont ajoutés à la juste valeur de l'actif ou du passif financier au moment de la comptabilisation initiale puis amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur le cours du marché lorsqu'il existe un marché actif pour les instruments. S'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est estimée au moyen de divers modèles et techniques d'évaluation qui sont expliqués à la note 20 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 décembre 2006.

Par suite de la mise en application du chapitre 3855, la société a classé comme des actifs détenus à des fins de transaction la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme, à l'exception de certains placements à court terme libellés en dollars US désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture, qui sont classés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Les débiteurs sont classés comme des prêts et des créances, et les placements dans des instruments de capitaux propres sont classés comme étant disponibles à la vente. La dette bancaire, les créateurs et charges à payer, la dette à long terme et les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été classés à titre d'autres passifs financiers. La société n'a classé aucun actif financier comme étant détenu jusqu'à leur échéance. La réévaluation à la juste valeur des actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente a entraîné une augmentation de 9 millions de dollars des autres actifs ainsi qu'une augmentation correspondante du cumul des autres éléments du résultat étendu de 6 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice. En outre, à la suite du classement des placements à court terme libellés en dollars US désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture dans les placements disponibles à la vente, le gain net non réalisé qui avait été comptabilisé auparavant dans les bénéfices non répartis a été reclassé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu pour un montant de 14 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice. Les droits que la Banque PC, une filiale à cent pour cent de la société, a conservés dans les créances titrisées ont été classés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ce qui a entraîné une augmentation des autres actifs de 2 millions de dollars ainsi qu'une augmentation correspondante du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 1 million de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice. L'incidence de ce classement au premier trimestre de 2007 a été négligeable. La réévaluation des actifs financiers classés comme des prêts et des créances et des passifs financiers classés comme d'autres passifs au coût après amortissement a eu un effet négligeable.

Les dérivés non financiers doivent être comptabilisés à la juste valeur au bilan consolidé, à moins qu'ils ne soient exonérés du traitement réservé aux dérivés parce qu'ils ont été conclus dans le contexte des besoins prévus de l'entité en matière d'achats, de ventes ou de consommation. Toute variation de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans le bénéfice net, à moins qu'ils soient comptabilisés selon la méthode de la comptabilisation d'une couverture de flux de trésorerie, auquel cas les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu. La réévaluation des dérivés non financiers à la juste valeur a entraîné une augmentation des autres actifs de 7 millions de dollars et une augmentation du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 5 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice. Conformément à la norme, les dérivés incorporés doivent être séparés du contrat hôte et évalués à la juste valeur si certaines conditions sont réunies. Aux termes du choix prévu par la norme, la société a choisi le 29 décembre 2002 comme date de transition aux fins de l'application de ce traitement comptable aux dérivés incorporés. Ce changement de traitement comptable relatif aux dérivés incorporés n'a pas eu une incidence importante sur les états financiers.

Au cours du premier semestre de 2007, la variation de la juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction, y compris les dérivés non financiers, était négligeable.

Le chapitre 3855 prévoit aussi que les obligations découlant d'une garantie qui répond à la définition d'une garantie donnée dans la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-14, « Informations à fournir sur les garanties », doivent être comptabilisées à leur juste valeur au moment où la garantie est constituée. Aucune réévaluation ultérieure à la juste valeur n'est nécessaire, à moins que la garantie financière réponde aux critères d'un dérivé. Un passif de 7 millions de dollars a donc été comptabilisé pour refléter la juste valeur de la lettre de garantie émise par une grande banque à charte canadienne en faveur d'une fiducie de financement indépendante qui offre des prêts aux franchisés indépendants de la société. En contrepartie, une diminution de 6 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice, a été inscrite au solde d'ouverture des bénéfices non répartis.

Le chapitre 3865, « Couvertures » remplace la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13, « Relations de couverture ». Les exigences en matière d'identification, de désignation, d'évaluation de l'efficacité des relations de couverture et de constitution d'une documentation à leur sujet demeurent en grande partie les mêmes. Le chapitre 3865 présente le traitement comptable des relations de couverture admissibles ainsi que les informations à fournir à leur sujet, et il exige que tout dérivé désigné comme élément constitutif d'une relation de couverture soit comptabilisé à la juste valeur.

Comme il est expliqué aux notes 1 et 20 afférentes aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 décembre 2006, la société a des couvertures de flux de trésorerie qui sont utilisées pour gérer l'exposition aux fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt variables s'appliquant aux actifs et aux passifs à taux variable. En ce qui a trait aux couvertures de flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur de l'élément couvert est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu. Dans la mesure où la variation de la juste valeur du dérivé n'est pas entièrement compensée par la variation de la juste valeur de l'élément couvert, la partie inefficace de la relation de couverture est comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net. Les montants cumulés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans le bénéfice net au moment où l'élément couvert est comptabilisé dans le bénéfice net. Lorsqu'un instrument financier dans une couverture de flux de trésorerie vient à échéance ou est vendu ou lorsqu'une couverture ne répond plus aux conditions de la comptabilité de couverture, le gain ou la perte cumulé qui a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu à l'égard de la couverture est reporté jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé dans le bénéfice net. Lorsqu'un élément couvert cesse d'exister en raison de son échéance ou de sa vente, ou lorsqu'il est probable que l'opération prévue ne se réalisera pas, le gain ou la perte cumulé qui a été comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est immédiatement reclassé dans le bénéfice net.

À la mise en application de ces nouvelles exigences ayant trait aux couvertures de flux de trésorerie, une augmentation des autres actifs de 17 millions de dollars et une augmentation des autres passifs de 34 millions de dollars ont été comptabilisées pour refléter la juste valeur des swaps de taux d'intérêt qui n'avaient pas été comptabilisés au bilan consolidé auparavant, et une augmentation du cumul des autres éléments du résultat étendu de 10 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice, a aussi été comptabilisée. La société a aussi inscrit une diminution du solde d'ouverture des bénéfices non répartis de 15 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice, pour tenir compte de l'élément de financement des swaps de taux d'intérêt qui diffèrent des taux pratiqués sur le marché. En outre, la société a comptabilisé une diminution du cumul des autres éléments du résultat étendu de 14 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice, pour tenir compte de la partie efficace des gains et pertes non réalisés sur les swaps de devises auparavant inscrits dans les bénéfices non répartis. La partie inefficace des gains et des pertes sur les dérivés désignés comme éléments d'une relation de couverture était négligeable.

Le chapitre 1530, « Résultat étendu », prévoit l'établissement d'un état du résultat étendu, dans lequel sont présentés le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Les autres éléments du résultat étendu représentent la variation des capitaux propres découlant d'opérations et d'autres événements sans rapport avec les propriétaires; ils comprennent aussi les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente et les variations de la juste valeur de la partie efficace des instruments de couverture de flux de trésorerie. La société a inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés un nouvel état consolidé du résultat étendu dans lequel elle présente la variation de ces éléments, tandis que la variation cumulée des autres éléments du résultat étendu est incluse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu, qui est présenté dans une nouvelle section des capitaux propres au bilan consolidé. Il y a lieu de se reporter à la note 11 pour obtenir de plus amples renseignements sur le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Le chapitre 3251, « Capitaux propres », remplace le chapitre 3250, « Surplus », et il définit les normes pour la présentation des capitaux propres et des variations des capitaux propres au cours de la période considérée. Aux termes de ce chapitre, la société doit présenter séparément les composantes des capitaux propres ainsi que les variations des capitaux propres se rapportant i) au bénéfice net, ii) aux autres éléments du résultat étendu, iii) aux autres variations des bénéfices non répartis, iv) aux variations du surplus d'apport, v) aux variations du capital-actions et vi) aux variations des réserves. De nouveaux états consolidés des capitaux propres sont inclus dans les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », qui remplace le chapitre 3860 éponyme, établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers, et précise quelles sont les informations à fournir à leur sujet.

Les tableaux ci-dessous présentent les ajustements de transition qui ont été inscrits à la mise en application des nouvelles normes:

| (en millions de dollars)                     | Ajustements<br>de transition |
|--|------------------------------|
| <b>Bilan consolidé</b>                       |                              |
| Autres actifs                                | 35 \$                        |
| Impôts futurs                                | (7)                          |
| Autres passifs                               | 41                           |
| Bénéfices non répartis                       | (15)                         |
| Cumul des autres éléments du résultat étendu | 16                           |

| (en millions de dollars)  | Bénéfices non répartis |  | Cumul des autres éléments<br>du résultat étendu |  |
|---|------------------------|--|---|--|
|   | Montant<br>brut        | Montant après<br>impôts sur le<br>bénéfice | Montant<br>brut                                 | Montant après<br>impôts sur le<br>bénéfice |
| Actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente            | (14) \$                | (14) \$                                    | 23 \$   | 20 \$                                      |
| Actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction | 2                      | 1  | -   | -  |
| Dérivés non financiers  | 7                      | 5  | -   | -  |
| Garanties   | (7)                    | (6)  | -   | -  |
| Couvertures de flux de trésorerie                                       | (9)                    | (1)  | (8)   | (4)  |
|   | (21) \$                | (15) \$                                    | 15 \$   | 16 \$                                      |

### Note 3 Écart d'acquisition

La société a terminé son évaluation relativement à la charge hors trésorerie au titre de la dépréciation des écarts d'acquisition de 800 millions de dollars comptabilisée dans les états financiers consolidés annuels vérifiés de la société pour l'exercice terminé le 30 décembre 2006. Cette charge est maintenant finalisée.

### Note 4 Charges de restructuration et autres charges

**Projet simplifier** Au cours du premier trimestre, la société a approuvé et annoncé la restructuration des activités de mise en marché et des opérations en magasin afin d'optimiser ces fonctions dans le cadre de son Projet simplifier. Les coûts de restructuration totaux, en vertu de ce projet, sont constitués essentiellement des indemnités de départ et devraient maintenant se situer dans la fourchette des 167 millions de dollars et 187 millions de dollars. Au cours du deuxième trimestre de 2007, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 70 millions de dollars liés à ce projet. La charge à ce jour de 145 millions de dollars est constituée de 110 millions de dollars consacrés aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ, des coûts supplémentaires découlant des régimes de retraite liés à la cessation d'emploi de salariés et des coûts de rétention, et d'autres coûts de 35 millions de dollars, principalement des coûts liés à la consultation.

**Opérations en magasin** En 2006, la direction de la société a approuvé et communiqué un plan de fermeture visant 19 magasins du Québec dont le rendement était insatisfaisant, principalement sous la bannière *Provigo*, et 8 magasins de la région de l'Atlantique. De plus, en raison de la baisse des ventes de produits du tabac faisant suite à la décision d'un fournisseur important de vendre directement ses produits à certains clients de la société, un examen de l'incidence de cette décision sur le réseau des magasins cash & carry et des clubs-entrepôts

a été entrepris. En 2006, la direction a approuvé et communiqué un plan officiel de fermeture de 24 points de vente en gros qui avaient été les plus grandement touchés par le changement. Le total des coûts de restructuration afférents à ces plans est estimé à environ 54 millions de dollars. De ce montant, environ 10 millions de dollars ont trait aux prestations de cessation d'emploi, qui comprennent des indemnités de départ découlant de la cessation d'emploi de salariés, 25 millions de dollars sont imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré des actifs inhérents à la restructuration et 19 millions de dollars sont liés à la fermeture d'installations et à d'autres coûts, y compris les obligations locatives. Au cours du deuxième trimestre, la société a constaté des coûts de restructuration de 2 millions de dollars résultant de ce plan. La charge cumulative de 16 millions de dollars est liée à la fermeture d'installations et à d'autres coûts, y compris les obligations locatives. À la fin du deuxième trimestre, des coûts estimatifs de 3 millions de dollars devaient encore être engagés et ils seront constatés à mesure que les critères appropriés sont réunis.

**Réseau d'approvisionnement** En 2005, la direction de la société a approuvé un vaste plan de restructuration du réseau d'approvisionnement de la société à l'échelle nationale. La restructuration devrait être terminée d'ici le premier trimestre de 2009 et le total des coûts de restructuration prévus aux termes de ce plan est estimé à environ 90 millions de dollars. De cette somme, environ 57 millions de dollars ont trait aux prestations de cessation d'emploi versées, qui comprennent des indemnités de départ et des coûts supplémentaires découlant de régimes de retraite liés à la mise à pied de salariés, 13 millions de dollars sont imputables à la dépréciation d'immobilisations et à l'amortissement accéléré des actifs inhérents à la restructuration et 20 millions de dollars sont consacrés à la fermeture des installations et à d'autres coûts directement attribuables au plan de restructuration. Au deuxième trimestre, la société a comptabilisé des coûts de restructuration de 1 million de dollars (5 millions de dollars en 2006) résultant de ce plan. À la fin du deuxième trimestre, 19 millions de dollars des coûts estimatifs devaient encore être engagés et seront constatés à mesure que les critères appropriés sont réunis.

**Déménagement des bureaux et réorganisation des fonctions de soutien opérationnel** En 2005, la société a regroupé plusieurs services d'administration et d'exploitation en provenance de tout le sud de l'Ontario au sein d'un nouveau siège social national et centre de services à Brampton, en Ontario, et a réorganisé les groupes de la mise en marché, de l'approvisionnement et de l'exploitation, ce qui comprend le transfert des activités de la marchandise générale de Calgary, en Alberta, dans ces nouveaux bureaux. La totalité des coûts prévus de 25 millions de dollars liés à ces mesures avaient été constatés à la fin de 2006.

Le tableau qui suit résume les coûts constatés dans le bénéfice d'exploitation et les paiements en espèces effectués par la société :

| (en millions de dollars)   | Prestations<br>de cessation<br>d'emploi | Coûts de<br>fermeture des<br>installations<br>et autres coûts | Total du<br>passif net | Total<br>2007<br>24 semaines | Total<br>2006<br>24 semaines |
|--|---|---|------------------------|------------------------------|------------------------------|
| Passif net au début de la période  | 40 \$                                   | - \$  | 40 \$                  | 40 \$                        | 41 \$                        |
| Coûts constatés au cours de la période :   |   |   |                        |                              |                              |
| Projet simplifier  | 110 \$                                  | 35 \$   | 145 \$                 | 145 \$                       | - \$                         |
| Opérations en magasin  | -                                       | 16  | 16                     | 16                           | -                            |
| Réseau d'approvisionnement   | -                                       | 1   | 1                      | 1                            | 7                            |
| Déménagement des bureaux et<br>réorganisation des fonctions de<br>soutien opérationnel | -                                       | -   | -                      | -                            | 1                            |
|  | 110 \$                                  | 52 \$   | 162 \$                 | 162 \$                       | 8 \$                         |
| Paiements en espèces effectués au<br>cours de la période :                             |   |   |                        |                              |                              |
| Projet simplifier  | 45 \$                                   | 31 \$   | 76 \$                  | 76 \$                        | - \$                         |
| Opérations en magasin  | 6                                       | 12  | 18                     | 18                           | -                            |
| Réseau d'approvisionnement   | 3                                       | 1   | 4                      | 4                            | 4                            |
| Déménagement des bureaux et<br>réorganisation des fonctions de<br>soutien opérationnel | -                                       | -   | -                      | -                            | 2                            |
|  | 54 \$                                   | 44 \$   | 98 \$                  | 98 \$                        | 6 \$                         |
| Charges imputées aux immobilisations   | - \$                                    | - \$  | - \$                   | - \$                         | 2 \$                         |
| Charges imputées aux autres actifs <sup>1)</sup>                                       | 7                                       | -   | 7                      | 7                            | -                            |
| Passif net à la fin de la période  | 89 \$                                   | 8 \$  | 97 \$                  | 97 \$                        | 41 \$                        |
| Constatés au bilan consolidé comme suit :  |   |   |                        |                              |                              |
| Autres actifs  | - \$                                    | - \$  | - \$                   | - \$                         | 9 \$                         |
| Créditeurs et charges à payer  | 68                                      | 8   | 76                     | 76                           | 9                            |
| Autres passifs   | 21                                      | -   | 21                     | 21                           | 23                           |
| Passif net à la fin de la période  | 89 \$                                   | 8 \$  | 97 \$                  | 97 \$                        | 41 \$                        |

1) Les charges imputées aux autres actifs ont trait aux coûts de prestations de cessation d'emploi contractuelles constatées, lesquelles ont donné lieu à une réduction de l'actif au titre des prestations constituées.

**Note 5. Intérêts débiteurs**

| (en millions de dollars)                        | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|---|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Intérêts sur la dette à long terme              | 66 \$               | 67 \$               | 132 \$              | 133 \$              |
| Intérêts sur les instruments financiers dérivés | 2                   | 1                   | 5                   | 2                   |
| Intérêts nets à court terme                     | (5)                 | (2)                 | (9)                 | (4)                 |
| Montant capitalisé au titre des immobilisations | (5)                 | (5)                 | (11)                | (10)                |
| <b>Intérêts débiteurs</b>                       | <b>58 \$</b>        | <b>61 \$</b>        | <b>117 \$</b>       | <b>121 \$</b>       |

Les intérêts nets versés au cours du deuxième trimestre s'élevaient à 76 millions de dollars et à 140 millions de dollars pour le premier semestre de 2007 (respectivement de 87 millions de dollars et 146 millions de dollars en 2006).

**Note 6. Impôts sur le bénéfice**

Le montant net des impôts sur le bénéfice payés pour le deuxième trimestre s'élevait à 60 millions de dollars et à 127 millions de dollars pour le premier semestre de 2007 (78 millions de dollars et 198 millions de dollars respectivement en 2006).

**Note 7. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire**

|  | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Bénéfice net (en millions de dollars)  | 119 \$              | 194 \$              | 173 \$              | 334 \$              |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)       | 274,2               | 274,1               | 274,2               | 274,1               |
| Effet dilutif de la rémunération à base d'actions (en millions)              | -                   | 0,4                 | -                   | 0,4                 |
| Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 274,2               | 274,5               | 274,2               | 274,5               |
| <b>Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire (en dollars)</b>       | <b>0,43 \$</b>      | <b>0,71 \$</b>      | <b>0,63 \$</b>      | <b>1,22 \$</b>      |

Les options sur actions en cours dont le prix d'exercice était supérieur au cours des actions ordinaires de la société à la fin du deuxième trimestre n'ont pas été constatées dans le calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire. En conséquence, pour le deuxième trimestre de 2007, 3 364 638 options sur actions (2 507 691 en 2006) assorties d'un prix d'exercice moyen pondéré de 61,30 \$ l'action ordinaire (68,09 \$ en 2006) ont été exclues du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire.

**Note 8. Créances sur cartes de crédit**

La Banque *le Choix du Président* (la « Banque PC »), filiale en propriété exclusive de la société, a titrisé des créances sur cartes de crédit de 85 millions de dollars au cours du deuxième trimestre (60 millions de dollars en 2006), soit 125 millions de dollars pour le premier semestre de 2007 (115 millions de dollars en 2006) par la vente d'une partie des droits dans ces créances à des fiduciaires indépendantes. La titrisation a donné lieu à une perte nette minime (perte nette minime en 2006), compte tenu des hypothèses présentées à la note 11 afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 décembre 2006. Les droits que possèdent les fiduciaires indépendantes sur les actifs de la Banque PC se limitent aux droits que la Banque PC a conservés dans ces créances et ils sont de plus soutenus par la société par une lettre de garantie correspondant à 9 % (9 % en 2006) d'une tranche du montant titrisé.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

| (en millions de dollars)                   | 2007<br>au 16 juin 2007 | 2006<br>au 17 juin 2006 | 2006<br>au 30 décembre 2006 |
|--|-------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Créances sur cartes de crédit              | 1 599 \$                | 1 317 \$                | 1 571 \$                    |
| Montant titrisé                            | (1 375)                 | (1 125)                 | (1 250)                     |
| Créances sur cartes de crédit, montant net | 224 \$                  | 192 \$                  | 321 \$                      |

**Note 9. Avantages sociaux futurs**

Le coût net total au titre des prestations de retraite de la société comptabilisé dans le bénéfice d'exploitation s'élevait à 40 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à 81 millions de dollars pour le premier semestre de 2007 (31 millions de dollars et 66 millions de dollars respectivement en 2006). Le total du coût net des régimes comprend les coûts au titre des régimes de retraite à prestations déterminées et des autres régimes, des régimes de retraite à cotisations déterminées et des régimes de retraite interentreprises de la société.

**Note 10. Capital-actions ordinaire**

| (en millions)  | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Nombre réel d'actions ordinaires en circulation          | 274,2               | 274,1               | 274,2               | 274,1               |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation | 274,2               | 274,1               | 274,2               | 274,1               |

Au cours du premier trimestre de 2007, Loblaw a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités dans le but de racheter à la Bourse de Toronto jusqu'à 13 708 678 de ses actions ordinaires, ce qui représente environ 5 % de ses actions ordinaires en circulation, ou de conclure des contrats de dérivés de capitaux propres à cette fin. En vertu des règles et règlements de la Bourse de Toronto, Loblaw peut racheter ses actions aux cours du marché à la date du rachat.

**Note 11. Cumul des autres éléments du résultat étendu**

Le tableau qui suit donne de plus amples détails concernant le cumul des autres éléments du résultat étendu pour la période de 24 semaines terminée le 16 juin 2007 :

| (en millions de dollars)   | Couvertures<br>de flux de<br>trésorerie | Actifs<br>disponibles<br>à la vente | Total |
|--|---|-------------------------------------|-------|
| Solde au début de la période   | - \$                                    | - \$                                | - \$  |
| Effet cumulatif de la mise en application des nouvelles normes comptables<br>(déduction faite des impôts sur le bénéfice de 1 \$)              | (4)                                     | 20                                  | 16    |
| Perte non réalisée sur les actifs financiers disponibles à la vente<br>(déduction faite des impôts sur le bénéfice de 1 \$)                    | -                                       | (29)                                | (29)  |
| Reclassement du gain sur les actifs financiers disponibles à la vente<br>(déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant)                 | -                                       | (13)                                | (13)  |
| Gain net sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie<br>(déduction faite des impôts sur le bénéfice de 2 \$)                  | 25                                      | -                                   | 25    |
| Reclassement de la perte sur dérivés désignés comme couvertures de flux de<br>trésorerie (déduction faite des impôts sur le bénéfice de néant) | 13                                      | -                                   | 13    |
| Solde à la fin de la période   | 34 \$                                   | (22) \$                             | 12 \$ |

Il est prévu qu'un gain net estimatif de 31 millions de dollars relatif aux couvertures de flux de trésorerie inscrit au cumul des autres éléments du résultat étendu au 16 juin 2007 sera reclassé dans le bénéfice net au cours des douze prochains mois. Ce gain sera compensé par la variation du change et des intérêts créditeurs sur les actifs financiers disponibles à la vente et par les intérêts débiteurs sur les passifs financiers qui font l'objet d'une couverture. Le solde sera reclassé dans le bénéfice net sur une période maximale de 6 ans.

## Note 12. Rémunération à base d'actions

Le coût de rémunération de la société constaté dans le bénéfice d'exploitation relativement à son régime d'options sur actions de même qu'aux contrats à terme de capitaux propres connexes et au régime d'unités d'actions restreintes se répartit comme suit :

| (en millions de dollars)   | 2007<br>12 semaines | 2006<br>12 semaines | 2007<br>24 semaines | 2006<br>24 semaines |
|--|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| Charge (produit) découlant du régime d'options sur actions         | 2 \$                | (7) \$              | 2 \$                | (6) \$              |
| (Gain) perte sur les contrats à terme de capitaux propres          | (17)                | 11                  | (7)                 | 10                  |
| Charge découlant du régime d'unités d'actions restreintes          | 4                   | 5                   | 6                   | 8                   |
| (Produit) coût de la rémunération à base d'actions,<br>montant net | (11) \$             | 9 \$                | 1 \$                | 12 \$               |

**Régime d'options sur actions** Au cours du premier semestre de 2007, la société a versé la somme de 0,2 million de dollars (1 million de dollars en 2006) au titre de la plus-value d'actions à l'exercice de 108 000 options sur actions (70 868 en 2006). De plus, 752 024 options sur actions (34 230 en 2006) ont été déchuées ou annulées. Aux termes de son régime actuel d'options sur actions, qui prévoit le règlement en actions ou le règlement de la plus-value d'actions en espèces, au gré du salarié, la société a attribué 38 938 options sur actions (140 612 en 2006) au prix d'exercice de 46,01 \$ l'action ordinaire (55,50 \$ en 2006), 148 987 options sur actions au prix d'exercice de 50,80 \$ l'action ordinaire au deuxième trimestre de 2007 et 3 885 439 (48 742 en 2006) options sur actions au prix d'exercice de 47,44 \$ l'action ordinaire (54,71 \$ en 2006) au cours du premier trimestre.

À la fin du deuxième trimestre, la société avait au total 7 297 986 options sur actions en cours (5 389 678 en 2006), représentant environ 2,7 % (2,0 % en 2006) de ses actions ordinaires émises et en circulation, ce qui était tout à fait conforme à la directive de 5 % de la société. Le cours de l'action ordinaire de la société à la fin du deuxième trimestre était de 50,10 \$ (54,17 \$ en 2006).

**Régime d'unités d'actions restreintes** En vertu de son régime d'unités d'actions restreintes existant, la société a attribué 10 925 unités d'actions restreintes (46 289 en 2006) au deuxième trimestre et 281 818 unités d'actions restreintes (644 712 en 2006) au cours du premier trimestre. De plus, 83 605 unités d'actions restreintes (5 361 en 2006) ont été annulées et 86 316 (562 en 2006) ont été payées pour un montant de 4 millions de dollars (néant en 2006) au premier semestre de 2007. À la fin du deuxième trimestre, 872 774 unités d'actions restreintes (1 068 262 en 2006) étaient toujours en cours.

## Note 13. Éventualités, engagements et garanties

**Garanties – Fiducie de financement indépendante** Les franchisés indépendants de la société peuvent obtenir du financement grâce à une structure comprenant des fiducies indépendantes qui ont été créées aux fins de l'octroi de prêts aux franchisés indépendants afin de faciliter leurs achats de stocks et d'immobilisations, principalement du matériel et des agencements. La société a convenu d'accorder, d'après une formule, des améliorations des modalités de crédit, sous forme d'une lettre de crédit de soutien en faveur de la fiducie de financement indépendante correspondant à environ 10 % du montant total du capital des prêts en cours, quel que soit le moment. Ces améliorations permettent à la fiducie de financement indépendante d'octroyer du financement aux franchisés indépendants de la société selon des modalités avantageuses. Dans le cas où un franchisé indépendant ne respecterait pas les modalités de son prêt et où la société n'a pas, dans un délai déterminé, pris le prêt en charge ou si le prêt n'a toujours pas été honoré, la fiducie de financement indépendante peut céder le prêt à la société et prélever des sommes sur la lettre de crédit de soutien. La société a accepté de rembourser à la banque émettrice tout montant tiré sur la lettre de crédit de soutien. Aucun montant n'a jamais été prélevé sur la lettre de crédit de soutien.

Ni la fiducie de financement indépendante ni la société ne peuvent volontairement mettre fin à l'entente avant décembre 2009 et, après cette date, elles ne peuvent le faire que sur un préavis de six mois. La résiliation automatique de l'entente ne peut se produire que si des événements précis et prédéterminés ont lieu et ne sont pas corrigés à l'intérieur des délais prescrits, notamment une révision à la baisse de la cote de la société sous la cote « A (bas) » pour le crédit à long terme publiée par DBRS. Si l'entente est résiliée, la fiducie de financement indépendante n'aurait aucune obligation quant à l'octroi d'autres prêts aux franchisés de la société et elle exigerait le remboursement de tous les prêts en cours et un montant serait prélevé sur la lettre de crédit de soutien fournie au franchisé indépendant par Loblaw. La société n'est tenue par aucune obligation contractuelle de fournir du financement aux franchisés indépendants dans de tels cas. Conformément aux PCGR du Canada, les états financiers de la fiducie de financement indépendante ne sont pas consolidés avec ceux de la société.

**Poursuites** Au cours du premier trimestre, la société a été l'un des 17 défendeurs à recevoir signification d'une poursuite déposée auprès de la Cour supérieure de l'Ontario et intentée par certains bénéficiaires d'un régime de retraite interentreprises auquel les salariés et les franchisés de la société participent. Dans leur réclamation contre leur employeur respectif et les fiduciaires du régime de retraite interentreprises, les demandeurs allèguent que les actifs dudit régime ont été mal gérés. Un milliard de dollars en dommages-intérêts sont réclamés. De plus, les demandeurs sollicitent la nomination d'un représentant de la défense pour les employeurs de tous les participants du régime de retraite interentreprises. L'action est présentée sous forme de recours collectif au nom de tous les bénéficiaires du régime de retraite interentreprises et elle n'en est qu'à ses toutes premières étapes. La société entend se défendre vigoureusement, mais pour le moment, la défense n'a pas encore été déposée.

Outre la réclamation susmentionnée, la société peut faire l'objet de diverses poursuites et réclamations dans le cours normal de ses activités. Le résultat de ces poursuites demeure incertain. Cependant, compte tenu de l'information à sa disposition à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites auront une incidence importante, de façon individuelle ou collective, sur ses activités.

## Profil de la société

Les Compagnies Loblaw limitée (« Loblaw » ou la « société ») est la plus grande entreprise de distribution alimentaire, et l'un des plus importants détaillants de marchandise générale, de services et de produits pharmaceutiques et de services et de produits financiers au Canada. Par l'entremise de ses différentes bannières, Loblaw s'engage à regrouper sous un même toit une offre destinée aux Canadiens qui recherchent tout ce qu'il y a de mieux pour combler leurs besoins en matière de produits d'alimentation et d'articles ménagers courants. L'entreprise pourra atteindre cet objectif grâce à son portefeuille de magasins de formats variés à l'échelle du Canada. Loblaw jouit d'une réputation enviable pour la qualité, l'innovation et la valeur ajoutée de ses produits d'alimentation. Elle possède également le programme de marques contrôlées le plus solide au Canada, dont font notamment partie ses marques uniques *le Choix du Président*, *sans nom* et *Joe Style frais*.

L'alimentation demeure au cœur des activités de Loblaw. Celle-ci offre une vaste gamme de services et de produits pour satisfaire les besoins des Canadiens en matière d'articles ménagers courants qui connaissent une croissance et un succès constants. Tout cela sans compter *les Services financières le Choix du Président* qui offrent des services bancaires, la populaire carte de crédit MasterCard<sup>MD</sup>, de l'assurance habitation, auto, voyage et de soins vétérinaires, des services cellulaires *PC* mobile de même qu'un programme de fidélisation de points *PC*.

La stratégie de Loblaw est axée sur trois thèmes fondamentaux : simplifier, innover et croître. L'entreprise s'efforce de mettre les clients au cœur de ses priorités, d'être efficace et de réduire ses coûts, et de faire preuve de souplesse afin d'assurer une croissance à long terme dont bénéficieront ses nombreux intervenants. Loblaw estime qu'un solide bilan est crucial pour atteindre son plein potentiel. Elle est très sélective dans ses acquisitions et ses occasions d'affaires. Elle poursuit également un programme dynamique de développement de produits pour soutenir son programme de marques contrôlées. Elle veille à ce que ses systèmes technologiques et sa logistique accroissent l'efficacité de son exploitation.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

## Relations avec les investisseurs

Les actionnaires, les analystes de valeurs mobilières et les professionnels en placements sont priés d'adresser leurs demandes à Geoffrey H. Wilson, vice-président principal, services financiers partagés, au siège social national de la société ou par courriel à [investor@loblaw.ca](mailto:investor@loblaw.ca)

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) et au Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), organisme de réglementation principal de la Banque *le Choix du Président*, filiale de la société. La société procède à un appel d'analystes peu de temps après l'émission de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés dans la section destinée aux investisseurs sur le site Web de la société.

This report is available in English.

**Les Compagnies Loblaw limitée**  
1 President's Choice Circle  
Brampton, Canada  
L6Y 5S5

Téléphone : (905) 459-2500  
Télécopieur : (905) 861-2206